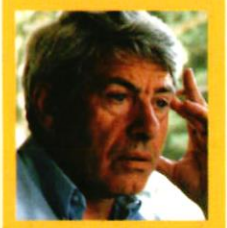
LE PEUPLE BRETON
N° 441 / 20 F
SEPTEMBRE/GWENGOLO 2000
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

LE PEUPLE BRETON

L'INVITÉ



Roger GICQUEL

TV BREIZH

Comment recevoir cette chaîne ?

La place du breton sur cette télé ?





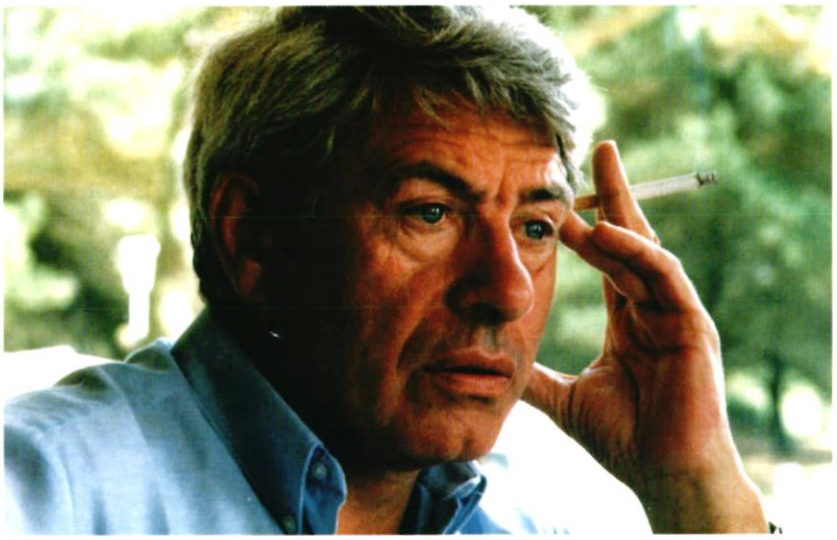


Les nouveaux visages des écrans bretons

Corse et Bretagne après les propositions Jospin

POBL VREIZH

L'invité du peuple Breton



Pour accompagner le numéro de reprise de septembre du Peuple Breton, j'aurais pu écrire sur l'été soi-disant pourri dont je n'ai pas à me plaindre ...Sur l'été politique à la fois surprenant et médiocre dans les orages de la Pensée... Mais, vous dirais-je moi aussi que la Bretagne n'est pas la Corse ? Qu'avec la plupart des Corses et des Bretons je pense que tout sang versé au nom de je ne sais quoi , c'est toujours trop de sang ? Que la dévolution ne doit pas faire le larron ? Que Madelin n'est pas Jospin..quoique ! Qu'un Le Pensec libéré de parole fut la rare bénédiction de ce fouillis décentraliso-régionalo-autonomiste ? Que ni de Rohan, ni Le Drian n'ont écrasé les œufs sur lesquels ils marchaient, puisque pour eux c'est bien la poule qui fait l'œuf ? Que Chevènement ... pardon, je n'ai pas tout suivi. Cet été, moi, j'ai aimé les musiciens.

Casting

De loin, j'entends d'abord la flûte à **Jean-Michel Veillon**. Faut écouter aussi le chant des dames **Ebrel Louise, Annie** chant profond, familier, épanoui ;
Anne Auffret, si je peux, sera de la partie,
mais ce soir **Kemener Yann-Fanch** chante tout seul.
Servat fait applaudir **Glenmor** en son linceul,
Gwerz pour Jean-François, pour Gilles cris du coeur,
ce barde qui manie et l'épine et la fleur.
Dan Ar Braz a laissé à d'autres le miroir
de **L'Hérltage des Celtes**. Les **îles de mémoire**,
d'anciennes aventures deviennent ses prochaines,
quand **Stivell, Back to Breizh,** en suite armoricaine.
Je passe à Nantes pour les vingt-cinq ans des **Tri-Yann**.
Oui en Bretagne, à Nantes, n'en déplaise aux profanes !
J'approche doucement de Brest pour **Jacques Pellen** :
Triptyque et **Procession** ; impros sur secrets thèmes...
Guitare-jazz et Celtie ça lui va comme un gant
comme la-bas à **Molène** le piano de **Squiban**.
Tiens !? Une contrebasse aux bras d'**Henri Texier**
Viens séduire un bagad ; miracle en **Ar Tour Tan** !
Dites-moi s'il vous plait en quelle tonalité
le tout s'accorde-t'il comme l'enfance de l'art ?
...Sur tous les tons, s'amuse la famille **Molard**
Patrick à son biniou Jacky à son violon,
impossible n' est pas breton rit **Jean Baron** ;
sa bombarde avec l'orgue allume mon Cortex :
il est le **Roi Morvan** comme **Christian Anneix**,
tous deux couple idéal pour gavotte pourlette,
bombardo et biniou-koz ! Mais... et la clarinette ?
Glomel et Poullaouen connaissent ses accents
Sous les doigts-papillons de leur **Erik Marchand**.
C'est un bluesman breton et international
un taraf de Roumains joue dans son festival,
un trompettiste sarde, nom : **Paolo Fresu**,
partagea les tempo du chanteur de gwerziou.
S'il y a Bretagnos ici, il y a Bretagnes ailleurs,
de Galles, de Galice, d'Ecosse, d'Amérique,
d'Irlande, de Paris, de l'univers celtique,
là où tout instrument retourne à l'Enchanteur,
qu'il soit du clan nouveau, futuriste, ou ancien...
A vos accordéons, **Pennec** et **Trévarin** !
A vos harpes **Myrdhin** et vous **Kristen Noguès**!
Caresse encore ta gaïta, **Carlos Nunez** !
Le concert ne finira pas, ainsi-soit-il !
Basse d'**Alain Genty**, guitare de **Sibéril**,
la techno est en transe avec **Denez Prigent**,
le Penn sonneur a mis son "pipe" entre les dents,
la batterie se déchaîne derrière **Erwan Ropars**,
en avant-scène, droit comme un "i", **Ronan Le Bars**,
son uilleann irlandais au nom imprononçable
joue des jigs joyeuses ou des plaintes ineffables.
Le rythme s'accélère avec **Donal Lunny**
déchirant toutes les cordes de son bouzouki
pour le plus grand bonheur de deux souffleurs de vent,
le **Gaby Kerdoncuff** et le **Youenn Le Bihan.**
Ressors aussi ton saxophone **Roland Becker**,
fait nous jazzik avec **Nicolas Quemener**,
avec l'autre guitare de **Gilles Le Bigot** !

Ne mettent pas les pieds dans le même sabot
les musiciens bretons des diez et noz festoù
ils courent le monde entier les nouveaux bagadoù.

De l'Est à l'Ouest, du Centre au Centre, du Sud au Nord
Bagad Kemper, Kevren Alre et Ronsed Mor
Cornemuses, bombardes, batteries, émotion ...
gardez-la bien et secouez-la, la tradition.

Roger Gicquel

Souscription

Le mois dernier, nous parlions ici de record pour le montant de cette souscription. Eh bien, le record est battu ! Merci à tous de cet encouragement manifeste à un journal libre et équilibré à la fois. A l'heure où certains se réjouissent de voir "l'UDB plombée" (sic), on peut constater que le PB n'a guère de semelles de plomb, ces mois-ci... Merci encore et continuons.

M. Le Roy, Lechiagat, 50 F ; Y. Le Berre, Perros-Guirec, 40 F ; Y. Poho, Sizun, 300 F ; Y. Ollivier, Fay-de-Bretagne, 20 F ; P; Davin, St-Egreve, 50 F ; Y. Le Brenn, St-Nazaire, 50 F ; R. Huon, St-Hern, 50 F ; J.Y. Charreteur, Pont Skory, 50 F ; S. Massiot, Nantes, 50 F ; B. Tremeur, Landeleau, 50 F ; A. Torillec, Kemeneven, 20 F ; F. Kerouredan, St-Pabu, 50 F ; G. Couetoux, Coueron, 20 F ; F. Perrot, Plevin, 100 F ; J.Y. Le Corre, Clohars-Fouesnant, 50 F ; P. Beillois, Nantes, 20 F ; R. Le Grand, La Baule, 300 F ; D. French, Guichen, 200 F ; L. Le Guillouzer, Trégastel, 20 F ; G. Houel, St-Malo, 50 F ; J.L. Lucas, Caulnes, 200 F ; A. Colloc, Le Merzer, 30 F ; J.P. Leconte, Nantes, 20 F ; J.P. Guillou, St-Mathurin-sur-Loire, 50 F ; J. Poisbeau, St-Nazaire, 50 F ; J. Trolez, Guidel, 50 F ; A. Goalic, Quimper, 100 F ; J.M. Le Claire, Betton, 40 F ; Desmazières-de-Séchelles, St-Germain-en-Laye, 20 F ; R. Carré, Etats-Unis, 100 F ; R. Penhoat, Brest, 100 F ; J.L. Le Meur, Plouneg-ar-Mor, 50 F ; A. Le Berre, Berck, 20 F ; Y. Le Bahy, St-Nolff, 50 F ; Y. Coatanoan, Parigné-L'Eveque, 50 F ; G. Rivière, Kléger, 50 F ; J.F. Monnier, Roazhon, 20 F ; D. Kervella, Le Morne Rouge, 100 F ; C. Quéau, Paris 15, 20 F ; M. Beaupré, Naoned, 50 F ; C. Le Couls, Plouénan, 50 F ; L. Brossier, La Chapelle-sur-Erdre, 50 F ; J.A. Le Goff, Le Juch, 50 F ; J.Y. Tenaud, St-Mars de Coutais, 40 F ; G. Thoumelin, Lille, 50 F ; L. Le Guillou, Plouhinec, 30 F ; L. Guillaume, Plouaret, 20 F ; G. Péron, Orvault, 50 F ; J. Moign, Moélan-sur-Mer, 50 F ; H. Le Gall, Gronvel, 20 F ; F. Richard, Le Blanc Mesnil, 50 F ; S. Rivalland, La Roche-Bernard, 50 F ; J.P. Herry, Dijon, 50 F.
Total mois : 3.260 F - Total année 2000 : 17.332 F.

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 203. 56102 Lorient cedex
Tel. 02.97.21.21.82
Fax 02 97.64.75.47

Responsable de la publication :
Joël Guégan

Responsable de la rédaction :
Ronan Leprohon

Rubriques culturelles :
Jean-Jacques Monnier

Responsable de la diffusion :
Jean-Yves Drillet

Abonnements, administration :
9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax 02.96.61.54.11

Publicité : au journal

Éditeur :
Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression :
IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 3e trimestre 2000

Sommaire

Septembre
Gwengolo
2000



Les "vacances" se terminent (pour ceux qui ont la chance d'en avoir). Certains que le chômage, les ressources, le métier saisonnier, l'âge ou la santé empêchaient ne doivent pas être oubliés. Ni – quelles que soient nos divergences – la dizaine de Bretons que la prison retient loin du pays...

C'est donc la "rentrée" politique. Les médias institutionnels nous avaient bassiné les oreilles sur le grand thème annoncé : le quinquennat. Nous avions parlé de plaisanterie ! En effet... le véritable débat politique (et pour quelque temps), c'est la nécessaire réforme de la France, rendue pressante par la question corse. Le P.B. évoque cela dans ses pages politiques (p. 4 à 6).



Sur le plan médiatique justement, la grande affaire est aussi "régionale" (décidément !). C'est le démarrage de TV Breizh (pages 8 à 10). Certains (et non des moindres) attendent que cette affaire se casse la g... Et si ça marchait ?

Nos pages en langue bretonne (les Falachas, p. 18) et les rubriques internationales (p. 19 à 21) prouvent l'ouverture d'esprit du P.B., loin de tout "repliement".



Enfin, Karen Matheson, la voix de "Capercaillie", honore le Peuple Breton d'une interview exclusive (p. 24 à 27).

Bonne lecture à tous.

Ronan LEPROHON

JUSTICE ET VÉRITÉ

Dans un article du Peuple Breton, M. Marc Hébert, de Brest, avait été considéré comme le fils d'un militant F.O. de Loire-Atlantique, par suite d'une confusion. L'orthographe identique du nom et certaines informations avaient rendu possible cette erreur.

Malgré notre proposition de rectification, M. Hébert tenait à entreprendre une action en justice contre le Peuple Breton. Le directeur de notre publication a donc été amené à faire un pèlerinage au Tribunal de Brest en juin, ...pour y apprendre que M. Hébert se désistait.

Encore une procédure mal fondée contre le P.B. ... Pourquoi tant de précipitation dans l'attaque ?

Joël GUÉGAN

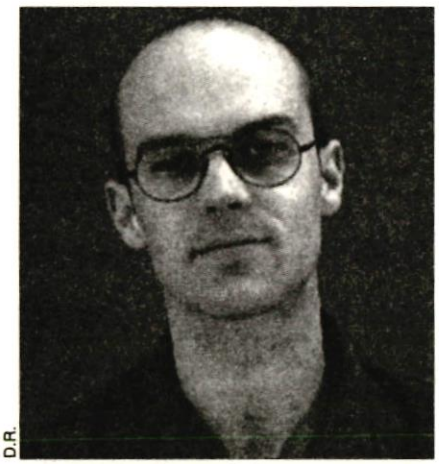


Le crédit-photo de couverture : Photos TV Breizh
R. Gicquel : D.R.

DÉBAT "LA BRETAGNE EST L'ENDROIT

EN LISANT "LA

Une thèse de Ronan Calvez sur les émissions



D.R.

Ronan Calvez.

Mon collègue Ronan Calvez, enseignant à l'Université de Bretagne occidentale, a soutenu en décembre 99, une thèse sur les émissions en langue bretonne de la radio, de 1940 à 1958. Dans le journal communiste **"Bretagne - Ile-de-France" (mars 2000)**, Françoise Morvan écrit que cette thèse *"fait partie des travaux à partir desquels il ne sera plus possible d'ignorer des faits jusqu'alors niés."* Elle ajoute : *"Les attaques dont elle a déjà été l'objet dans le "Peuple Breton" (de la part de J.D. Robin qui avoue d'ailleurs ne pas l'avoir lue) montrent à quel point les vérités mises au grand jour sont dérangeantes."* Les propos de Madame Morvan sont purement diffamatoires puisque dans le P.B. en question **(février 2000)**, J.D. Robin se défendait par avance de critiquer une thèse (inédite) et appuyait son argumentation sur un exposé de R. Calvez prononcé à Berlin en mars 1998. Ronan Calvez, par ailleurs, avait déclaré fin 99 : *"Je ne demande qu'une chose, qu'on lise ma thèse avant de la juger"*. Et, à ma demande, il eut l'élégance de m'en prêter un exemplaire, ce dont je le remercie ici. J'ai donc lu les 416 pages dactylographiées de son texte, avec l'intérêt qu'on imagine. Que ce document soit le résultat de cinq années de recherches n'a rien d'étonnant : on a là une masse importante de travail, de citations et d'analyses. Il est à souhaiter, pour la vie intellectuelle en Bretagne, que cet ouvrage soit rapidement édité. Pour être lu, entièrement, par tous, et pour éviter les recensions partisanes, les citations partielles et partiales. Pour être critiqué aussi, par chacun, car ce travail paraît parfois critiquable. Et pour que le débat reste serein et sérieux, il est à souhaiter que ceux qui en parlent connaissent le travail de Ronan Calvez et argumentent autant que lui.

●

Que puis-je dire dans le modeste espace qui m'est imparti, dans ce P.B. qui n'est pas une revue pour spécialistes, sans être caricatural ? Un mot d'abord sur le sujet et la démarche de R. Calvez. Celui-ci étudie les émissions en breton sur Radio-Roazon-Breiz de novembre 1940 à juin 1944, puis sur les ondes de Radio-Bretagne de décembre 1946 à décembre 1958. Lors de la première période, elles furent dirigées par Roparz Hemon ; lors de la seconde, elles le furent par Pierre-Jakez Hélias, tous deux enseignants détachés à la radio.

Pour chacune de ces périodes, R. Calvez étudie la genèse des émissions, leur contenu idéologique, la langue bretonne utilisée, les collaborateurs et les auditeurs. Les quatre années de l'Occupation donnent lieu à plus de développements que les douze années d'après-guerre. Mais ce déséquilibre apparent est dû au plan de l'auteur qui expose d'abord sa vision de l'histoire du mouvement breton et de l'évolution linguistique en Basse-Bretagne, avant-guerre. Il insiste sur l'existence de deux bretons : le breton du peuple, parlé quotidiennement mais souvent réduit à n'être que ce qu'après Yves Le Berre, R. Calvez nomme un **badume** *("l'idiome qui correspond à un niveau économique élémentaire du marché agricole")* et le breton des élites qui doit énormément à Roparz Hemon, père du nationalisme linguistique, selon Calvez. Celui-ci montre que beaucoup de gens ont deux niveaux de langage, privé et public, et des attachements simultanés à ces deux niveaux, langue du cœur et langue de l'esprit. Mais parfois, et notamment dans la situation linguistique bretonne d'avant-guerre des tensions éclatent, des déchirements se produisent. Ainsi, Roparz Hemon refusa pour le breton le rang de **badume** ; quand Hélias, au contraire, refusa à son breton radiophonique d'être *"celui des livres"* (et aussi des villes).

Ronan Calvez étudie aussi les conditions de fabrication et de diffusion des deux radios. On dispose ainsi d'une foule de textes et de listes qui feront désormais référence. A certains moments, heureusement majoritaires, on a un véritable travail d'historien faisant revivre, parfois avec minutie, le Rennes "bretonnant" de l'Occupation, sa société artificielle (on songe à la société vichyssoise) qui s'effondra avec la victoire alliée ; puis – après deux ans et demi de "silence radio", le retour du breton sur les ondes… Mais au **roazhoneg** de Hemon succède le breton de Trepos et Helias. Et Calvez nous fournit des pages passionnantes sur les débuts de cette radio sur le terrain, dans les fêtes laïques ou communisantes, au contact d'un monde paysan pressé d'abandonner son breton, mais qui le parlait encore quotidiennement. R. Calvez montre, à juste titre, combien l'attitude de ceux qui collaborèrent avec les Allemands, a pu justement aider les bretonnants **"natives"** à abandonner l'usage de leur langue.

Ronan Calvez explicite aussi la notion de peuple dans les deux démarches. Le peuple de Roparz Hemon *"est en devenir ; il se forme à partir, pourrait-on dire, d'un recrutement individuel, chacun des recrutés rejoignant, s'il en est digne (…) l'élite de la Bretagne future. Devenir peuple pour Roparz Hemon c'est bénéficier d'une promotion, bien mieux d'une élection (…). Le peuple d'Hélias et de Trépos n'a pas à être institué, il existe. En font partie les seuls paysans bretons bretonnants naturels – mais cela fait du monde. Pour Hélias et Trépos, le peuple c'est le peuple-***plebs***, et non le peuple-***populus***, c'est-à-dire le peuple-tiers état et non le peuple-nation (…). Hélias partage avec le peuple dont il est issu une certaine méfiance vis-à-vis des citadins – des bourgeois : pour lui, pas plus que les Parisiens, les Brestois ne font partie du peuple dont il se réclame."*



D.R.

Roparz Hemon.

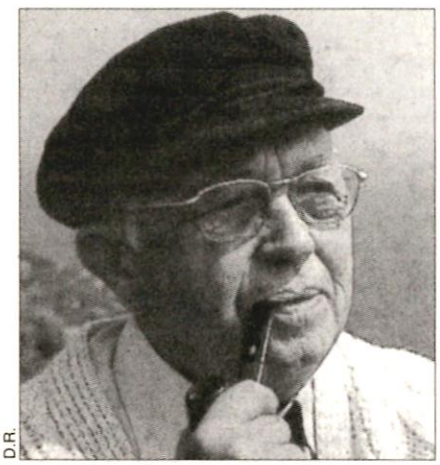
●

Sur le plan des **faits** nouveaux, en revanche, la thèse de R. Calvez ne correspond pas du tout à ce que des journaux se sont empressés d'écrire. Il n'y a vrai-

OÙ LE MONDE PREND CE NOM"

RE-SACRALISATION DU BRETON" en langue bretonne de la radio (1940-1958)

ment que peu de choses, à part le passionnant témoignage de M. Le Nan (cf. ci-contre) et quelques rapports de la période d'après-guerre. Mais pour certains, c'était, bien sûr, la période de la collaboration qui était attendue : ils en salivaient d'avance ! Sur ce plan, seul, le mémoire de Nelly Blanchard, étudiante de l'UBO, consacré en 1998 à Leo Weisgerber (cf. ci-contre) est inédit et provient de son étude des archives allemandes. Mais pour le reste, les travaux – édités ! – des historiens (dont plusieurs ont appartenu à l'UDB) Deniel, Frelaut, Nicolas, Guidet, Morvannou, ceux aussi des acteurs, Mordrel, Fréville, Caerléon, Fouéré, Youenou avaient déjà tout dit. Les amateurs de "*faits jusqu'alors niés*" pourront refaire leur bibliographie ! Ronan Calvez est d'ailleurs le premier à le dire : "*L'histoire*



D.R.

Pierre-Jakez Hélias.

événementielle de ce mouvement breton est maintenant bien connue".

●

Enfin, et malheureusement, le travail de R. Calvez pose (une fois encore) le problème de l'impartialité. S'il est certain qu'il sera difficile de prendre l'auteur en flagrant délit d'inexactitude pour ce qui est des faits, en revanche ses analyses et ses interprétations sont discutables.

On aurait d'ailleurs pu le craindre en voyant que cette thèse avait été "*élaborée sous la direction*" d'Yves Le Berre, intellectuel stalinoïde bon teint, dont les compétences historiques restent à démontrer.

Donc, R. Calvez déteste Roparz Hemon. C'est son droit le plus strict. Mais cela ne l'autorise pas – *historiquement* parlant – à dire n'importe quoi. Dès la page 21, on est fixé : c'est Hemon qui "*fournit au mouvement politique breton une bonne partie de son discours théorique*" et, démonstration oblige, une analyse d'un *roman* de Hemon est censée prouver cela. Marchal, Debauvais, Laîné ? Ils n'existent pas. Mordrel ? C'est lui qui s'inspire de Hemon ! Cela ne fera pas plaisir aux mânes de l'orgueilleux leader idéologique de "*Stur*"...

Roparz Hemon a été acquitté le 31 mai 1946 par la Cour de Justice de l'accusation d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat et "seulement déclaré en état d'indignité nationale pour une durée de dix ans" dit le Commissaire du gouvernement qui ajoute : Cette décision me semble justifiée". Cela n'empêche pas R. Calvez de porter la plus grave des accusations **post mortem**. Alors qu'il reconnaît (p. 219) l'absence de politique dans les émissions en breton de R. Hemon (c'est le sujet !), il se réfère au *roman* évoqué ci-dessus pour dire que ce livre exprime un mépris profond du petit peuple : "*les exactions de la milice Perrot, à partir de la fin 1943 contre des Bretons peuvent être interprétées* (sic) *comme le déplacement et l'aboutissement dans le réel de ce mépris littéraire*" (p. 46) tout en reconnaissant (p. 118) que le bezen, ce sont "quelques dizaines de jeunes garçons victimes *à peine conscientes* (c'est moi qui souligne) d'une entreprise de fanatisation". Ce n'est plus de l'histoire, c'est un réquisitoire.

Enfin, paradoxe permanent : à lire R. Calvez, on est plongé dans ce refus du réel, dans cette fuite du monde sans cesse reprochée à Hemon ! Pas d'affaire Dreyfus, pas d'antisémitisme français, pas de montée des fascismes européens ! Tout est dans "An Aotrou Bimbochet e Breizh", le fameux roman !

Le 18 décembre 1999, lors de la soutenance de la thèse "d'études celtiques", Fabrice Bouthillon, le seul historien du jury, déclarait à juste titre : "*Le XX^e siècle est celui des totalitarismes partagés. Entre le nazisme, exaspération ultime des valeurs morales de la droite, et le bolchévisme, exaspération ultime des valeurs de la gauche, combien ont échappé ?*" A sa droite, Yves Le Berre, faisait la grimace...

Ronan LEPROHON

QUI ? POURQUOI ?

R. Calvez montre clairement que la présence du breton à la radio est, dans les deux périodes, le résultat d'une décision du pouvoir politique.

Qui a voulu le breton à la radio en 1940 ?

Assurément, Leo Weisgerber, un universitaire allemand, spécialiste des minorités celtiques de Bretagne, d'Irlande et des îles britanniques. L'ambassade d'Allemagne à Paris, dans l'ordre politique et le Service de Propagande de l'armée allemande, dans l'ordre militaire, souhaitaient la création d'un programme culture breton. C'est Weisgerber qui en fut chargé. Il est très vraisemblable qu'il a pressenti Roparz Hemon dès octobre 1940. Mais curieusement, ce fut l'écrivain Abeozen qui fut recruté dès le 1er novembre 1940, Roparz Hemon ne devenant responsable des émissions en breton qu'en juillet 1941.

Pourquoi ?

Selon Henri Fréville, pour des raisons scientifiques, pour Weisgerber et pour des raisons politiques pour le chef de l'Administration de guerre nazie à Paris, Werner Best, qui dit agir "*compte tenu des dispositions amicales des Bretons à l'égard du Reich*" !

Qui a voulu le breton à la radio en 1946 ?

Assurément, Maurice Le Nan (et c'est un apport du travail de R. Calvez) qui, en octobre 1945, est Directeur interrégional de l'information à Rennes, où il succède à Henri Fréville. Celui-ci, dans un rapport d'août 1945, avait défini le rôle de Radio-Bretagne "*destinée à jouer un rôle de premier plan dans le domaine de l'Information et même, peut-on le dire ?, dans le domaine de la Propagande*". Le directeur Maurice Le Nan mit au point un programme d'émission hebdomadaire en langue bretonne. Ce fut lui qui choisit P. Hélias, qu'il connaissait bien, le 27 novembre 1946.

Pourquoi ?

La thèse de R. Calvez cite certains documents inédits très clairs, comme un rapport de Le Nan du Sous-secrétaire d'Etat, chargé de l'Information (14/9/1946) : "*Pour en finir avec l'activité autonomiste en Bretagne*" le mieux serait "*d'enlever aux autonomistes les armes dont ils se servent le plus*". Et M. Le Nan de préconiser une ouverture en matière d'enseignement du breton. De plus, en matière de radio "*une causerie en langue bretonne, de temps à autre, sur l'antenne de Rennes et quelques programmes folkloriques présenteraient pour les populations bretonnantes le plus grand intérêt. Ce serait aussi le moyen d'enlever aux éléments séparatistes une arme dont ils font un usage constant*".


D.R.

L'ambiguïté de Lionel Jospin

Le texte que Lionel Jospin a fait paraître dans "Le Nouvel Observateur" à la mi-août est un texte ambigu qui, loin d'éclairer le chemin, ajoute de la confusion au débat.

L'ambiguïté réside déjà dans le titre que Lionel Jospin a donné à son texte. "Mon pari pour la Corse". Ce n'est pas son "choix" ou son "ambition" pour la Corse, non, c'est son "pari". Le Premier ministre confondrait-il politique et loterie ? L'avenir des régions et le casino ? En tout état de cause, l'emploi du mot "pari" trahit une absence de convictions. Lionel Jospin navigue à vue. Et nul n'ignore le prochain cap qu'il s'est fixé. Voilà qui risque d'accréditer la thèse de l'opportunisme.

S'agissant de la situation des régions qui, sur le continent, expriment des revendications comparables sinon identiques à celles de la Corse, les propos du Premier ministre sont d'une ambiguïté évidente et dangereuse. Pour justifier l'ouverture institutionnelle faite à la Corse, Lionel Jospin interroge : ***"Faut-il rappeler d'ailleurs que la plupart des îles importantes bénéficient, au sein de nos nations d'Europe, d'un statut d'autonomie bien plus marqué que les évolutions envisagées pour la Corse ?"*** *Très juste, mais pourquoi fermer la porte au débat ailleurs qu'en Corse en affirmant, quelques paragraphes auparavant, qu'il n'est* ***"(pas) possible... d'assimiler à la situation singulière de la Corse celle d'autres régions françaises comme la Bretagne, l'Alsace ou encore le Pays basque"*** *? Où est la cohérence ? Si la Sardaigne, les Baléares ou Aaland sont bien des îles, nous ne sachions pas que les Catalans, les Galiciens ou les Flamands vivaient entourés d'eau, ni que les Ecossais et les Gallois vivaient une insularité plus "singulière" que les Anglais.*

S'agissant de la Bretagne, nous serons clairs. Ce que nous attendons du gouvernement, d'un gouvernement responsable, ce n'est pas qu'il satisfasse en Bretagne les revendications de tel ou tel parti politique ou de tel ou tel groupe de pression. Ce que nous lui demandons avec insistance, c'est d'entendre les revendications dont il apparaît clairement qu'elles sont approuvées et portées par une majorité de la population bretonne. Ainsi en est-il de ***la réunification administrative de la Bretagne****, souhaitée par 68 % des citoyens de Loire-Atlantique (sondage TMO-Ouest réalisé en février-mars 1999 à la demande du quotidien "Ouest-France"). Les femmes et les hommes du pays nantais, partie intégrante de la Bretagne depuis l'an 851, ont le droit de se dire bretons et de vivre en Bretagne puisque telle est la volonté d'une nette majorité d'entre eux (nous ne connaissons pas d'autre définition de la démocratie). Ainsi en est-il aussi de* ***l'officialisation au côté du français de la langue bretonne****, nécessaire à sa survie, tant il est vrai que l'avenir des langues se joue moins aujourd'hui dans le cercle familial que dans la vie publique (éducation, médias, administrations locales). De nombreux sondages d'opinion ont montré que de l'ordre de 90 % des Bretons souhaitaient que la pérennité de la langue bretonne soit assurée par les moyens nécessaires. Ainsi en est-il encore de* ***la réorganisation du territoire breton sur la base des "pays"****, autrement dit des bassins de vie et d'emploi, sans laquelle les inégalités de développement qui mettent en danger l'unité de la Bretagne ne pourront que s'aggraver.*

Si Lionel Jospin et son gouvernement devaient rester sourds à ces revendications démocratiques, au motif qu'elles ne s'expriment pas dans un contexte de violence, alors, pour le coup, ils donneraient raison à ceux qui ne voient dans les propositions faites à la Corse qu'une "prime à la bombe", ce que nous nous étions bien gardés de dire après la réunion de Matignon du 20 juillet. Et si par malheur des actes de violence politique devaient se produire en Bretagne, ce contre quoi nous continuerons à nous opposer, ce n'est pas à notre porte que la presse parisienne ou bretonne devra frapper pour obtenir des explications, mais à celle de Lionel Jospin.

Kristian GUYONVARC'H
porte-parole de l'U.D.B.

Après les
LA REVENDICATION

C'est peu dire que les propositions du gouvernement Jospin pour la Corse, par leur proximité avec les demandes exprimées par les élus de Corse, ont chamboulé la classe politique française. Et il est vrai que plusieurs de ces propositions constituent **une vraie rupture avec la tradition jacobine**:

– l'enseignement de la langue corse généralisé à l'ensemble de la maternelle et du primaire, ***"sauf volonté contraire des parents"***, et en conséquence, l'institution en Corse d'une double filière de recrutement et de formation des professeurs des écoles dont l'une demandera la maîtrise de la langue corse,

– des transferts de compétences dans de nombreux domaines: aménagement de l'espace, développement économique, éducation, formation professionnelle, sports, tourisme, protection de l'environnement, gestion des infrastructures et des services de proximité, transports. Dans ces domaines, les services exécutifs de l'Etat seront progressivement remplacés par des services régionaux, l'Etat conservant les moyens de mettre en œuvre les politiques nationales et d'exercer ses missions de contrôle. A noter que, depuis le statut Joxe de 1991, 80 % des crédits de la DRAC (Direction régionale de l'action culturelle) ont déjà été placés sous la responsabilité directe de la collectivité territoriale de Corse.

– la suppression des deux départements (à l'horizon 2004) pour créer une collectivité unique, ce qui nécessitera une révision constitutionnelle.

– l'acquisition par la Corse d'un pouvoir réglementaire et d'un pouvoir législatif secondaire (pouvoir d'adapter les législations nationales existantes ou en cours d'examen), un pouvoir législatif secondaire placé dans un premier temps sous le contrôle du Parlement (d'ici 2002), puis ***"sans validation ultérieure obligatoire de la part du législateur"*** à l'horizon 2004. Cette faculté reconnue à la collectivité territoriale de Corse, sans précédent en métropole, nécessitera évidemment une révision de la Constitution.

Pour justifier cette "exception" corse (et faire en sorte qu'elle reste une exception!), certains se fondent sur l'insularité. L'argument ne tient pas, car la situation géographique de la Corse par rapport au continent ne peut être comparée à celle des territoires et départements d'outremer. La vraie raison de cette "exception" réside dans la revendication culturelle et politique qui s'exprime en Corse depuis plusieurs décennies et dans le rapport de

propositions du gouvernement Jospin pour la Corse, AUTONOMISTE EST APPELÉE À GRANDIR EN BRETAGNE

force que ses partisans ont su établir avec l'Etat. Il est plus que regrettable que l'Etat donne le sentiment de "céder" à la violence, mais on ne saurait oublier qu'une très large majorité de l'Assemblée territoriale de Corse approuve les propositions du gouvernement, qui correspondent pour l'essentiel à ses demandes.

E[illegible]ujourd'hui, la [illegible]en retard sur la culture

La revendication culturelle et linguistique en Bretagne est d'un niveau comparable à celle qui s'exprime en Corse. Débarrassés de tout complexe, les Bretons aspirent à maîtriser leur développement culturel dont ils perçoivent qu'il constitue un facteur irremplaçable de cohésion, de modernité et d'ouverture sur le monde. La réussite exemplaire, au-delà des phénomènes de mode, de manifestations culturelles comme le Festival des Vieilles Charrues de Carhaix, le Festival interceltique de Lorient ou le Festival de cinéma des minorités de Douarnenez, qui se sont réalisées en dépit des institutions officielles du ministère de la Culture sinon contre elles, témoigne chez les Bretons d'une capacité à marier culture identitaire, pluralisme et convivialité.

Depuis des années, les sondages montrent que 85 à 90 % de la population bretonne, y compris de Haute-Bretagne, souhaite une promotion active de la langue bretonne en vue de son maintien. Or nul n'ignore qu'en l'an 2000 la langue se transmet moins par le milieu familial que par l'école et les médias. L'avenir de la langue bretonne passe donc obligatoirement par la généralisation de son enseignement et une présence nettement accrue dans les médias, en particulier à la télévision. TV Breizh, initiative privée, s'annonce comme un vecteur de diffusion important de la culture et de la langue bretonnes. Pour autant un service public breton de radio et de télévision, comparable à ce que connaissent depuis longtemps la Catalogne ou le Pays de Galles, reste une revendication d'actualité.

La revendication politique, elle, est en retard. Les 50.000 voix obtenues aux élections régionales de 1998 par les listes "Réussir ensemble la Bretagne", même additionnées des 50.000 voix recueillies par les listes de droite ou de centre-droit qui avaient placé la revendication d'une autonomie régionale en tête de leur programme (Cozan, Génovèse, Gautier et Mallardé), le tout représentant environ 7 % de l'électorat breton, ne sauraient masquer le conformisme et le manque de pugnacité qui caractérisent le Conseil régional, majorité et opposition confondues. Les responsables politiques bretons ont un retard considérable sur les acteurs culturels.

Pourtant, le culturel et le politique ont partie liée, tant il est vrai que les militants culturels se trouvent freinés dans leurs projets et leur volonté d'aller de l'avant par les blocages politiques qu'imposent le pouvoir central et ses représentants locaux, qu'ils soient élus ou fonctionnaires d'Etat. Ainsi, le refus de reconnaître à Diwan le statut d'école remplissant une mission de service public, l'inadaptation de la formation des professeurs bilingues aux besoins des écoles, le refus d'un CAPES de breton monovalent comparable au CAPES de corse, le manque de moyens des antennes régionales de France 3 et Radio-France qui ne sont précisément que des antennes, la gestion des principales scènes de Bretagne par des hommes choisis par le ministère parisien de la Culture. Ces problèmes d'ordre culturel appellent une solution politique et cette solution réside dans une augmentation significative du pouvoir de décision et des moyens budgétaires de la Région. Partout en Europe occidentale, la régionalisation a pris la forme d'une dévolution de pouvoirs législatifs et réglementaires, en un mot l'autonomie.

Or les forces politiques qui dominent aujourd'hui le Conseil régional de la Bretagne administrative, tant le RPR à droite que le PS à gauche, ne veulent pas (encore ?) d'un statut d'autonomie interne pour la Bretagne. Les représentants de ces partis en Bretagne ne changeront d'attitude que contraints et forcés par l'évolution des esprits et les événements. Le changement d'attitude d'un nombre non négligeable de membres de l'Assemblée de Corse et dans un laps de temps très court est d'ailleurs très instructif. Nous ne pensons pas que la malléabilité du personnel politique soit propre à la Corse.

La bataille de l'autonomie régionale se gagnera auprès des Bretons. Jusqu'à présent, si le contenu de l'autonomie en tant que renforcement de la Région obtenait souvent leur approbation, ils étaient une majorité à exprimer des réserves quant au mot par manque de références dans l'espace politique français. L'ouverture institutionnelle faite à la Corse va changer la donne. Les Bretons, aujourd'hui très fiers de leur identité et aussi très attachés au principe d'égalité, n'accepteront pas le discours officiel, déjà ficelé, qui leur dira que "ce qui est valable pour la Corse ne l'est pas pour la Bretagne". Si la République Française admet que ***"les spécificités"*** de certains territoires ***"peuvent justifier que des normes réglementaires voire certaines dispositions législatives soient adaptées"***, les Bretons ne seront pas longs à réclamer une égalité de traitement.

Une question au cœur du débat politique

En Bretagne le rendez-vous des élections régionales de mars 2004 sera décisif. Avec le nouveau statut qui s'annonce pour la Corse, il est déjà acquis que la question d'un statut d'autonomie interne pour la Bretagne sera l'enjeu politique majeur de ces élections. Dès 2002, les élections législatives permettront d'inscrire la question de l'autonomie bretonne au cœur du débat électoral. Chaque candidat devra se positionner. Pour ce qui la concerne, l'UDB présentera un/e candidat/e issu/e de ses rangs ou soutiendra un/e candidat/e d'ouverture dans chacune des 36 circonscriptions de Bretagne, Loire-Atlantique incluse. Et le désistement automatique au second tour n'est pas à l'ordre du jour. La façon dont les trois sénateurs PS du Finistère se sont assis sur l'engagement écrit qu'ils avaient pris d'agir "pour la reconnaissance officielle du peuple breton" est annonciatrice de quelques cruelles désillusions.

D'ici là, il faudra favoriser de toutes les façons possibles un débat permanent sur la revendication d'une autonomie régionale pour la Bretagne. Pour ce faire, l'UDB appuiera toute initiative de nature à nourrir le débat et à dégager des convergences au sein de la société bretonne pour peu qu'elle s'inscrive dans une philosophie démocratique et non violente.

Aujourd'hui, la France est à la croisée des chemins. Elle peut céder à la paranoïa comme l'y encouragent certains courants de la droite mais aussi de la "gauche plurielle" en agitant le spectre d'un éclatement ***"à la yougoslave"*** (sic). Elle peut aussi ouvrir les yeux sur la réalité institutionnelle des Etats voisins et voir que la construction européenne va de pair avec la reconnaissance des identités régionales. La Bretagne offre à la République l'opportunité d'une expérimentation sereine de l'autonomie régionale car les Bretons, loin d'opposer identités bretonne et française, revendiquent le droit de les associer en y ajoutant l'identité européenne.

K.G.

Halte à tous les fascismes, breton comme français !

Comme beaucoup de Bretons, les adhérents de l'Union démocratique bretonne (UDB) ont découvert avec dégoût la campagne d'affichage sauvage lancée récemment par groupuscule d'extrême droite qui s'est donné un nom breton. Ainsi, autour de Lorient, de Nantes et de Vannes notamment, des affiches et des autocollants "La Bretagne aux Bretons" ou "Pas de mosquées en Bretagne" ont été collés.

Ces slogans rappellent ceux de certains partis politiques d'extrême droite français. A cela rien d'étonnant puisque la double appartenance y est monnaie courante et que rien ne ressemble plus à un fasciste breton qu'un fasciste français.

Si ces manifestations d'intolérance ne sont le fait que de quelques individus, elles n'en donnent pas moins une image détestable de la Bretagne pendant la saison estivale, ajoutant à la pollution des côtes par l'Erika une pollution idéologique tout aussi nauséabonde. Cette campagne d'affichage sauvage n'a d'ailleurs pas d'autre but que d'induire en erreur les visiteurs en leur laissant à penser que les Bretons pourraient se reconnaître dans des mots d'ordre racistes.

Il importe donc que les démocrates de Bretagne, toutes sensibilités confondues, rappellent avec force que la promotion de l'identité bretonne est inséparable d'une conception démocratique et culturellement ouverte de la société bretonne.

Union démocratique bretonne

Quand les parents de Zinedine Zidane seront-ils des citoyens à part entière ?

La question du député Kofi Yamgnane est plus pertinente que jamais

La victoire de l'équipe de France "arc-en-ciel" au championnat d'Europe de football vient donc de relancer la question du droit de vote pour les résidents d'origine extra-communautaire qui n'ont pas acquis la nationalité française. En substance, "Comment les parents de Zinedine Zidane, qui résident en France depuis plus de trente ans, peuvent-ils encore être privés de ce droit élémentaire ?" s'indigne le député Kofi Yamgnane.

M. Yamgnane a raison quand il dissocie citoyenneté et nationalité. Si la France appliquait réellement le droit du sol, elle devrait, à l'instar de la plupart des Etats d'Europe du Nord, accorder la citoyenneté et les droits qui en découlent aux "non-nationaux" d'origine extra-communautaire qui résident légalement en France depuis plusieurs années. Ce faisant, elle ne ferait d'ailleurs que renouer avec les sources de la Révolution française, cette Révolution généreuse et universelle d'avant Valmy. La conception moderne et progressiste de la citoyenneté est fondée sur une lecture non restrictive du droit du sol : on est citoyen(ne) là où l'on vit, où l'on travaille, où l'on milite, où l'on consomme, où l'on paie des impôts directs ou indirects.



Bertermin /Andia

Kofi Yamgname à la mairie de Saint-Coulitz (29)

Pour ce qui la concerne, c'est l'idée que l'Union démocratique bretonne (UDB) défend dans le cadre de son projet de statut politique pour la Bretagne. L'article 2 de ce projet dispose que, dans une Bretagne dotée d'institutions autonomes, *"la citoyenneté bretonne est accordée à toute personne de dix-huit ans révolus dont la résidence principale se trouve sur le territoire de la Région autonome de Bretagne, sous réserve que cette personne soit : a) ou de nationalité française, b) ou ressortissant(e) de l'Union européenne, c) ou résident(e) légal(e) sur le territoire de la Région autonome de Bretagne depuis au moins cinq ans"*. Dans cette Bretagne autonome, les parents de Zinedine Zidane pourraient donc voter mais aussi se présenter aux élections locales ou régionales.

Il nous paraît évident qu'avec la création récente d'une citoyenneté de l'Union européenne et l'affirmation de citoyennetés régionales (cf. en France les statuts de la Polynésie et de la Nouvelle-Calédonie), l'équation "citoyenneté française = nationalité française" est déjà dépassée. Dans le monde de demain, chacun(e) sera citoyen(ne) à plusieurs niveaux, du local à l'universel, et ces citoyennetés emboîtées, pour être compatibles, devront toutes se fonder sur le droit du sol.

Jean ROUDAUT

Référendum sur le quinquennat… ou plébiscite pré-électoral ?

L'UDB prônera le vote blanc

Puisque Jacques Chirac a décidé de transformer la procédure référendaire en plébiscite pré-électoral dans la perspective de la présidentielle de 2002, l'Union démocratique bretonne (UDB) appelle les démocrates de Bretagne à voter blanc le 24 septembre.

Les référendums sont rares en France. Raison de plus pour les réserver à des questions majeures qui intéressent vraiment nos concitoyens et engagent l'avenir de notre société. La plupart des Bretons comme une majorité de Français sont conscients que les institutions de la V^{e} République sont dépassées. Elles interdisent toute réforme institutionnelle de nature à placer nos régions au niveau de pouvoir des autres régions d'Europe. Elles interdisent le recours au référendum d'initiative populaire, que ce soit au niveau local ou à un niveau plus élevé. Elles interdisent de facto la suppression d'un niveau administratif devenu obsolète et de plus en plus coûteux, le département. Elles interdisent une reconnaissance officielle des langues régionales ou minoritaires. Face à ces blocages, c'est d'une nouvelle République dont la France a besoin, une VI^{e} République qui soit en phase avec le projet d'une Europe fédérale des peuples, des régions et des citoyens en lieu et place de la vieille Europe technocratique des Etats. C'est la question de la fondation de cette nouvelle République qui devrait être soumise au vote des citoyens français au terme d'un débat ouvert sur la société et décentralisé. Au lieu de cela, Jacques Chirac, encore radicalement hostile au principe du quinquennat le 14 juillet 1999, recherche un plébiscite pré-électoral sur une question subsidiaire. L'UDB ne se prêtera pas à ce simulacre de démocratie.

▼ Un numéro spécial Bretagne de la revue écologiste "Silence"

"Silence" est un mensuel d'information et de débat sur l'écologie, les alternatives et la non-violence. Née en 1982 dans la région lyonnaise – où elle est toujours basée, la revue est diffusée depuis 1986 sur toute la France et la Belgique dans le réseau des magasins bio et par abonnement. "Pour une écologie radicale et sociale", l'équipe de rédaction, principalement composée de bénévoles, assume ses idées et revendique le droit de n'être pas objective car "la presse objective n'existe pas : pas plus dans les petites revues liées à un certain militantisme qu'au niveau d'une grande presse contrôlée par des actionnaires exigeants (qui sait que Le Courrier International appartient au groupe Vivendi : CGE, Havas, UGC, Canal+ ?)" Bel effort pour casser la langue de bois.



Après l'Alsace en 1997, "Silence" a consacré cet été un deuxième numéro spécial à la Bretagne. Le lecteur breton appréciera que pour la rédaction de "Silence", "par région, nous entendons des régions culturelles et non des régions administratives, ce qui explique qu'ici la région nantaise soit présente alors qu'administrativement elle est coupée de la Bretagne". Dans un édito joliment intitulé "La Chaleur bretonne", Michel Bernard écrit que la Bretagne est "actuellement la seule région capable de mobiliser des dizaines de milliers de personnes contre une centrale nucléaire ou contre les silences qui entourent la récente marée noire de l'Erika… une région de tolérance qui se caractérise par une grande densité d'associations de solidarité internationale, une tradition qui provient peut-être du mélange culturel que provoque une vie tournée vers la mer. Une solidarité qui s'appuie aussi sur une forte présence culturelle : depuis la signalétique sur les routes, en passant par les écoles Diwan, les maisons d'édition, jusqu'aux multiples festivals qui drainent un public bien au-delà de la région."

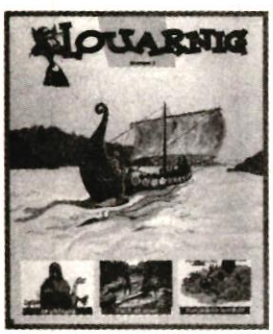
En 45 pages très denses, "Silence" dresse un vaste panorama de la Bretagne d'aujourd'hui dans des domaines aussi divers que l'environnement, les énergies alternatives, l'identité et la culture, le social, l'agriculture, l'habitat sain (bio-matériaux), la non-violence, l'action en faveur des femmes, l'économie solidaire, les solidarités locales et internationales, les médias, la politique. Si vous souhaitez connaître dans le détail les associations qui agissent dans ces différents domaines en Bretagne, ce numéro de "Silence" est une mine incomparable de renseignements.

K.G.

"Silence", 9 rue Dumenge, 69004 Lyon – N° spécial : 38 F.

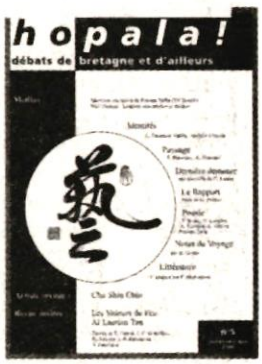
▼ Les premiers numéros de Louarnig

"Le Peuple Breton" avait évoqué, à l'automne 99, le projet de revue en langue bretonne à destination des enfants de classes bilingues. Les premiers numéros sont parus : 24 pages, toutes en quadrichromie, des reportages sur des animaux exotiques, des populations lointaines ; des récits fantastiques, des bandes dessinées, des jeux. Les enfants de 7 à 12 ans, mais aussi les plus jeunes et les adultes devraient y trouver leur compte. Un supplément explicite les expressions un peu difficiles. La qualité technique est bonne. L'abonnement d'un an coûte 300 F. On peut aussi s'abonner pour 6 mois (200 F, Louarnig, 29250 Laz). La revue est réalisée en collaboration avec la revue occitane "Plumalhon". Il manque encore un prix pour la diffusion au numéro. L'initiative est intéressante car elle répond à un besoin depuis la fin d'expériences antérieures (Cholori, Moutig). Le problème est de toucher rapidement tout le public concerné, qui n'est pas négligeable, avec plus de 6.500 enfants dans l'ensemble des filières bilingues. La revue peut aussi servir dans les classes où l'on enseigne le breton de façon moins intense. La qualité des dessins et des photos en couleurs, la lisibilité des caractères d'imprimerie employés rendent la revue plaisante et accessible. A faire connaître rapidement autour de nous.



J.J.M.

▼ Revue "Hopala !" : un 5e numéro d'une grande diversité



Depuis un peu plus d'un an, la revue "Hopala", revue de "débats de Bretagne et d'ailleurs" animée notamment par Jean-Yves Le Disez et Andrew Lincoln, a su trouver la secrète alchimie qui permet d'associer textes de réflexion politique, sociologique ou philosophique, témoignages, entretiens, récits de voyages, critiques artistiques, poésie et autres textes littéraires. Une alchimie qui s'est faite au nom d'une idée exigeante de la culture bretonne et de la culture en Bretagne (vieux dilemme que l'équipe d'"Hopala !" veut précisément surmonter). Exigeante, certes, mais accessible, car l'hermétisme et la pédanterie ne sont pas de mise.

La diversité dans les genres et les thèmes traités comme la richesse des contributions atteignent des sommets dans la dernière livraison (n° 5 - juillet/octobre 2000). Des poèmes de l'écrivaine bulgare (et brestoise) Anélia Véléva succèdent à deux réflexions sur les identités, et singulièrement l'identité bretonne, de Christian Demeuré-Vallée et Andrew Lincoln. Une interview de Rozenn Milin, directrice de TV Breizh, fait écho à une contribution du Gallois Ned Thomas sur les langues minoritaires d'Europe et les médias. Un texte sur la nécessaire reconnaissance des paysages en Europe, d'Armelle Guinard, côtoie la poésie classique chinoise. La communication qu'a faite Fanch Morvannou à Pont-l'Abbé lors du colloque consacré à l'œuvre littéraire de Youenn Drezen avoisine le récit picaresque des tribulations de Bernard Gestin à Cuba, où "on a, dans les appartements, déplacé le portrait du Che pour faire de la place à celui du Pape, du Christ ou bien encore de la Vierge Marie : qui donc a prétendu que le marxisme n'était pas soluble dans l'eau bénite ?". Et ce n'est là qu'un échantillon. En peu de temps, "Hopala !" a su trouver sa place dans l'édition bretonne. Une place essentielle. ■

"Hopala !", BP 27, 29470 Plougastell-Daoulas, n° 5, 70 F.

Chañs vat da TV BREIZH

Le 1er septembre à 20 h 30, sur TPS, Canal-Satellite et le Câble, s'est produit l'événement médiatique de l'année en Bretagne : les débuts de TV Breizh, la première chaîne généraliste bretonne. Tant attendue, déjà critiquée (bien sûr et notamment par les nationaux-souverainistes, leurs réseaux et leur presse), TV Breizh est aussi un immense espoir pour tous ceux qui aspirent à une Bretagne majeure. Cet espoir est peut-être exagéré, d'ailleurs, ou hors de proportion avec ce que pourra faire, dans ses débuts, une chaîne de télé au budget annuel de seulement 75 à 80 MF...

Mais, comme bien d'autres aventures bretonnes, cette expérience peut (et doit) réussir dans la durée, grâce à la persévérance proverbiale des Bretons, grâce à la volonté d'un peuple de disposer d'un moyen pacifique d'affirmation identitaire. On peut aussi rêver que l'existence même de TV Breizh change, par la vertu d'une saine concurrence, le comportement de FR3. Là aussi, il y a des talents et si demain l'objectif politique de cette chaîne de service public cessait d'être la promotion de l'Ouest incertain et des Pays de Loire imaginaires, on aurait – peut-être – de bonnes surprises du côté de l'avenue Janvier, à Rennes.

La logique de TV Breizh est celle du privé, donc de l'argent. Normal. Il est à espérer que nombreux sont les Bretons qui, comprenant l'enjeu, s'abonneront en masse aux "bouquets satellitaires" ou au Câble. La chance pour tous étant que TV Breizh fasse partie, d'entrée, des programmes de base et ne nécessite donc aucune dépense supplémentaire.

Et puis, il y a la technique ! Canaux de son bilingues, sous-titrage, doublage : aujourd'hui une chance nouvelle est donnée au breton de survivre à l'ethnocide culturel de plus de deux siècles de jacobinisme. Il est loin le temps des minutes comptées que daignaient nous accorder chichement les pontes du centralisme parisien et leur thurifféraires locaux. Ne boudons donc pas notre plaisir. Chañs vat da TV Breizh !

La ligne éditoriale, telle que la présente la chaîne

Elle se définit par plusieurs caractéristiques :

● Bretonne, celtique et maritime

Tous entourés de mer, les pays celtiques partagent un patrimoine culturel commun : des langues d'une même origine, une forte tradition musicale...

TV Breizh sera le reflet de cet espace multiculturel européen, profondément enraciné dans sa géographie et son histoire, mais également tourné vers l'avenir et le reste du monde.

● Généraliste

TV Breizh est une mini-généraliste.

Elle offre tous les types de programmes présents dans une chaîne généraliste : films de cinéma, fictions, talk-shows, magazines, documentaires, musique, sports, programmes jeunesse, etc.

Dans un premier temps, elle mettra cependant l'accent essentiellement sur les programmes plutôt que sur des journaux quotidiens d'informations régionales, déjà largement présents sur d'autres chaînes (France 3, M6) et sur les radios régionales et locales.

Elle diffuse tout au long de la journée, et non pas sous forme de décrochages régionaux.

● A la fois porteuse de rêve et télévision de proximité

TV Breizh sera l'écho d'une Bretagne vivante et active. Dans les talk-shows et les magazines elle entend donner la parole à tous ceux qui en sont les acteurs. Elle n'hésitera pas à aborder tous les sujets sur lesquels les Bretons de l'intérieur et de l'extérieur s'interrogent.

La part du divertissement et du rêve est tout aussi importante, grâce aux nombreux films de cinéma qui seront proposés, à une forte présence quotidienne de la musique à l'antenne et au soutien de personnalités connues pour leur attachement à la Bretagne.

● Moderne

TV Breizh se veut résolument jeune et dynamique, à l'opposé d'une vision passéiste de la Bretagne.

Cette modernité se traduira par le ton de l'antenne, le choix et la mise en forme des programmes, les moyens techniques utilisés et une entrée de plein pied dans l'Internet avec la création d'un portail breton.

● Ouverte

TV Breizh "parlera" de la Bretagne et des pays celtiques au sens le plus large. Si les thèmes abordés auront généralement un point d'ancrage en Bretagne, ils sauront aussi s'enrichir en traversant les frontières.

TV Breizh sera résolument apolitique et non-confessionnelle : elle ne sera pas une chaîne sectaire mais ouvrira son antenne à tous les sujets et toutes les idées susceptibles de faire progresser le débat breton.

L'arbitrage du CSA garantira la neutralité de la chaîne.

TV BREIZH

TV BREIZH et la Jeunesse

La place des jeunes

Une heure le matin, avant le départ pour l'école, et une heure en fin d'après-midi. Une tranche supplémentaire de deux heures le dimanche matin.

La programmation

Tous les jours (7 jours sur 7)

Description de l'émission

L'originalité de l'offre tiendra à plusieurs facteurs :

Les interprogrammes qui feront le lien entre les différents dessins animés seront spécifiques à TV Breizh. Ils consisteront en des sketches de présentation mettant en scène la "mascotte" de la chaîne, à laquelle les enfants pourront s'identifier. Ce petit présentateur, une salamandre au nom de *Meldu*, a été choisi à l'issue d'un concours et sera animé en 3D.



TV Breizh © Valdes

Meldu.

La préférence ira à des films d'origine étrangère, peu diffusés en France, et donc susceptibles d'apporter une spécificité à la chaîne.

Le temps d'antenne sera partagé entre programmes pour maternelles et enfants d'âge scolaire. Les autres chaînes de télévision diffusent peu de programmes pour les tout petits et TV Breizh choisira de s'attacher en partie à cette cible afin de proposer une alternative à l'offre proposée ailleurs.

Les programmes jeunesse sont ceux qui seront en priorité doublés en breton. TV Breizh sera donc la seule chaîne de télévision proposant tous les jours des dessins animés en langue bretonne et espère ainsi recueillir les suffrages des milliers d'enfants scolarisés en classes bilingues.

■

Et le breton dans tout ça ? La réponse de TV Breizh :

Le bilinguisme

TV Breizh appliquera une politique de bilinguisme basée sur **le libre choix** de chaque téléspectateur.

Une diffusion simultanée en deux langues sur deux canaux son

L'arrivée de la diffusion en numérique, par câble et satellite, ouvre de nouvelles possibilités : le téléspectateur aura le choix entre deux canaux son : l'un diffusera en français et l'autre diffusera en breton une partie des programmes.

Ce système a déjà été mis en pratique sur Eurosport : lors de la Coupe du Monde de Football de 1998 : tous les matches y étaient commentés en 16 langues, dont le breton.

Sur TV Breizh, dès la première année, tous les programmes enfants seront ainsi disponibles en breton. Progressivement ce principe de double version linguistique sera étendu à d'autres programmes tels que les films de cinéma, certains documentaires et des matchs de football à l'occasion.

Pour mettre en œuvre cette politique de bilinguisme, la chaîne favorisera l'implantation d'une industrie du doublage en Bretagne. La capacité de TV Breizh à fournir des programmes dans les deux langues augmentera donc graduellement, au fur et à mesure que seront formés les nombreux comédiens, traducteurs/adaptateurs et directeurs de plateau nécessaires.

Le recours au sous-titrage

Enfin, **l'antenne accueillera avec plaisir tous ceux qui désireront s'exprimer en breton lors des talk-shows ou au sein des magazines.** Ces invités seront alors sous-titrés en français afin que tous puissent avoir accès à leurs propos et que nul ne se sente exclu.

TV BREIZH

Comment recevoir TV Breizh ?

En attendant l'arrivée du numérique hertzien en 2002, TV Breizh est diffusé par les "bouquets satellitaires" de TPS et de Canal-Satellite et, dans certaines villes, par les réseaux câblés. Pour cette dernière occurrence, **les candidats spectateurs doivent s'adresser, chacun à l'opérateur du câble de sa ville. Pour tous les autres, des abonnements sont à souscrire auprès de TPS ou de Canal-Satellite,** dont les offres sont sensiblement équivalentes. Sur TPS, TV Breizh occupera le **canal 22** et sur Canal-Satellite, on trouvera la chaîne sur le **canal 88**.

TV Breizh diffusera de 7 h 30 le matin à 0 h 30 du matin. Sur ces 17 heures quotidiennes, la chaîne proposera 5 heures de programmes "frais" par jour, diffusés de 17 h 30 à 22 h 30. Ces programmes seront aussi rediffusés (en boucle) afin que chacun puisse regarder l'émission de son choix au moment qui lui convient le mieux.

■

L'INFO ET TV BREIZH

La chaîne bretonne a renoncé, pour ses débuts à créer et produire elle-même des journaux télévisés. On le regrettera sûrement, car, là aussi, de nouveaux regards et de nouvelles prises en compte de la réalité bretonne auraient pu stimuler la concurrence... En attendant, chaque jour, la chaîne suivra l'actualité politique, économique, culturelle et sportive en s'ouvrant à des invités qui pourront s'exprimer en toute liberté durant une demi-heure.

Issus du monde économique, politique et social, les intervenants exposeront leurs points de vue sur les questions "chaudes" du moment. Une fois par semaine, un débat – enregistré dans les studios de Lorient – réunira des participants de la région.



TV Breizh

Rozenn Milin.

Les écrivains, les artistes, les musiciens pourront également venir présenter leurs dernières œuvres.

Trois magazines (une magazine sportif, un magazine de la mer et un magazine du monde rural) compléteront le dispositif.

Auprès de Rozenn Milin – la directrice de la chaîne – déjà adoptée par bon nombre de Bretons, de nouveaux visages deviendront sans doute familiers à tous : ceux de Christine Oberdoff et de Lionel Buannig, les journalistes qui animeront les deux talk-shows diffusés de 18 h 30 à 19 h 30.



TV Breizh

Christine Oberdoff et Lionel Buannig.

Comment s'adresser à TV BREIZH ?

TV Breizh - Quai du Péristyle - BP 737 - 56107 Lorient Cedex
Tél. (33) 02.97.35.01.00 - Fax (33) 02.97.35.01.10
E-mail : tv.breizh@freesbee.fr



le 1er septembre à 20 h 30

Lancement de TV Breizh.

A partir de 22 h 30, première soirée cinéma de la chaîne : ***"L'Anglais qui gravit une colline et descendit une montagne."***

Film de Chris Monger (1994). Deux carthographes anglais arrivent dans le petit village gallois de Flynnon Garw pour mesurer ce qui est présenté comme "la plus haute montagne de l'intérieur du pays"...

le 2 septembre à 19 h 30

Carlos Nunez.

le 7 septembre à 20 h 30

"Whisky à gogo".

Film d'Alexander Mackendrick (1949). Totalement privés de whisky par les rationnements imposés par la deuxième guerre mondiale, les habitants d'une île des Hébrides n'en croient pas leurs jeux quand un cargo rempli de whisky échoue sur la côte...

le 10 septembre à 20 h 30

Festival des Vieilles Charrues - Edition 2000.

le 12 septembre à 20 h 30

"Braveheart".



TV Breizh

Film de Mel Gibson (1995).

En 1280, William Wallace prend la tête d'une rébellion écossaise face au cruel roi anglais Edward I. William Wallace et sa longue quête pour libérer l'Ecosse, assisté de Robert the Bruce...

Comment on écrit l'histoire... et la géographie dans les manuels scolaires

Il est tout à fait édifiant de feuilleter les manuels scolaires notamment le manuel d'Yves Lacoste, aux Editions de la Cité, édition 2000. Ce manuel concerne l'ensemble des classes du lycée et est rédigé par un géographe respecté, fondateur et directeur de la revue de géopolitique Hérodote, qui s'intéresse depuis longtemps aux problèmes des minorités, des inégalités, du tiers-monde. Aux pages 326 et 348 de ce manuel, il est question de la Corse, d'une part, et des autonomies galloise et écossaise d'autre part.

On peut comparer terme à terme les deux articles. Dès les sous-titres le ton est donné : la Corse, *"un statut dérogatoire dès l'origine"*; en Ecosse, *"la permanence de la nation"*. Plus loin, *"un état de droit particulier à la Corse?"*; *"le pays de Galles, une nation en formation"*.

On apprend ainsi, ô scandale, que *"dès le rattachement de la Corse au royaume de France en 1768"* (quel joli mot que celui de rattachement) les Corses bénéficient donc de *privilèges* : les paysans peuvent rester armés, leur statut fiscal est privilégié sous Napoléon, l'Etat a admis une certaine spécificité corse en s'appuyant sur les clans, etc. A chaque ligne transpire la désapprobation. On apprend en revanche, page 348, que *"le traité d'union entre les couronnes écossaise et anglaise (...) ne put supprimer la nation écossaise qui subsista par l'intermédiaire du droit, de l'école et de l'Eglise."*

En Corse, l'auteur déplore que l'Etat soit contraint de prendre en compte *"le mouvement nationaliste pourtant minoritaire (moins de 20 % des voix)"*, en Ecosse, il constate qu'*"il n'est pas étonnant"*, considérant la vitalité du *"sentiment national écossais"* et des injustices que l'Ecosse a subies, *"que le Scottish Party ait obtenu plus de 20 % des voix"*.

Pour la Corse, il n'est question que d'attentats, de *"bafouer l'état de droit"*. On félicite Bernard Bonnet d'avoir *"incarné la nouvelle tendance consistant à mieux faire respecter la loi"*, tout en adoptant un ton prudent sur l'affaire des *"paillotes incendiées sur l'ordre, dit-on, du préfet"*, *"l'Etat a semblé bafouer lui-même l'état de droit"*. En Ecosse et au Pays de Galles, il n'est question que de sentiment national, d'économie, de respectabilité.

Bref, en France, il est de bon ton pour Yves Lacoste d'afficher mépris et méconnaissance de tout phénomène nationaliste, ailleurs, chez les autres, on peut montrer son intérêt pour les mêmes problèmes et la légitimité des mêmes revendications. Et que les jeunes lycéens apprennent bien leur leçon...

Les jacobins comprendront-ils un jour que ce mépris est le terreau des terrorismes ?

D.M.

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Signature

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 150 francs.

Une bonne nouvelle !

UN CONCOURS SPÉCIAL DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS BILINGUES EST ANNONCÉ : une avancée attendue et urgente

Le Ministère de l'Education Nationale a annoncé récemment la création d'un concours spécial de recrutement des professeurs des écoles bilingues. Sous réserve d'en connaître les modalités définitives, cette annonce constitue une bonne nouvelle. La nécessité d'un concours spécial, niée par le Ministère au début de 1999, est maintenant reconnue.

Compte tenu de la croissance de plus en plus forte des effectifs des classes bilingues, d'une part, de l'exaspération engendrée par les refus d'ouverture de classes alors que l'Education Nationale s'est engagée à répondre à la demande (Circulaire du 7 avril 1995), d'autre part, il importe de solutionner le problème de la pénurie d'enseignants bilingues le plus tôt possible. En effet, un besoin de 26 postes de professeurs des écoles a été évalué pour l'Académie de Rennes à la rentrée 2000 alors qu'un seul professeur est susceptible de sortir de l'IUFM de Bretagne.

Div Yezh, association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton dans les établissements scolaires publics, demande au Ministre de l'Education Nationale d'instaurer ce concours spécial dès la session de mai 2001 et invite les parlementaires de Bretagne, une des régions les plus concernées par cette question, à lui rappeler l'urgence d'une telle décision qui répond à la demande des parents et qui serait un signe de respect de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

A ce jour l'Education Nationale a décidé l'ouverture de nouveaux sites bilingues pour la prochaine rentrée à Paimpol, Saint-Brieuc, Carhaix et Mauron. Des décisions sont attendues pour Landivisiau, Saint-Malo et pour un deuxième site à Lanester et Rennes où les inscriptions justifient une ouverture.

(Communiqué de "Div Yezh" - 28/6/2000)

Contribution au débat sur le PARE
(Plan d'Aide au Retour à l'Emploi)

Jean Roudaut, dans son article publié dans **le Peuple Breton** de l'été, s'interroge sur ce dispositif en titrant : "la précarité comme modèle social ?" Il est bien évident que ce dispositif ne résoudra pas à lui seul le problème du chômage structurel qui relève en premier lieu de la responsabilité des pouvoirs publics. Mais le PARE a justement le mérite de mettre l'Etat et les pouvoirs publics au pied du mur.

●

Que reproche-t-on au PARE ?

■ Il traduirait une suspicion à l'égard des demandeurs d'emploi

Le système actuel de dégressivité des allocations constitue de fait une suspicion à l'égard du chômeur qui n'a pas trouvé d'emploi à l'issue d'un certain délai, il se retrouve donc peu à peu exclu du système de solidarité existant pour les "vrais chômeurs". La suppression de cette dégressivité des allocations est incontestablement un progrès.

En ce qui concerne les sanctions, seul un refus de proposition d'embauche (et non d'emploi) correspondant au Projet d'action personnalisé, défini avec le chômeur, pourra avoir des conséquences sur les conditions d'indemnisation. Le système actuel, institué par une loi de 1991, a été appliqué pour 185.100 chômeurs en 1999 qui se sont fait radier dont 87 % pour le motif d'absence à convocation.

La démarche qui préside actuellement est uniquement basée sur la sanction alors que le PARE, par la contractualisation avec l'intéressé responsabilise le chômeur. Le PARE considère de fait que tout chômeur est, avant tout, un demandeur d'emploi. Ceux qui parlent de suspicion en douteraient-ils ?

D'autre part, les chômeurs qui ont renoncé, c'est-à-dire les 87 % qui ne répondent plus aux convocations, sont des personnes désabusées à juste titre devant l'inefficacité des organismes publics de l'emploi (ANPE) et de formation.

■ Les chômeurs seront obligés d'accepter n'importe quel emploi

Les articles 1 et 6 de la convention prévoient : "Dans le cadre de ses missions et du projet d'action personnalisé, l'ANPE propose au demandeur d'emploi des offres d'emploi correspondant à ses compétences professionnelles, à ses qualifications validées et rétribuées au salaire normalement pratiqué dans la profession et la région."

Alors que dans la situation actuelle, le chômeur, seul face au marché du travail n'a pas d'autre choix que de se soumettre aux conditions fixées par l'employeur (cf. boîtes d'intérim), la convention institue des garanties quant au type d'emploi, à la rémunération qui doit tenir compte de la qualification et à la localisation. Ainsi, le demandeur d'emploi pourra, dans son projet d'action personnalisé, refuser une mobilité géographique, par exemple pour motifs familiaux. D'autre part, une aide financière à la mobilité est instituée.

Enfin, un nouveau recours est ouvert aux demandeurs d'emploi devant une commission paritaire qui vient s'ajouter au recours prévu par le Code du travail auprès de la DDTEFP*.

Par ailleurs, la discrimination à l'embauche basée sur l'âge, le sexe, l'origine ou les convictions sera plus facilement identifiée puisqu'un employeur ne pourra plus refuser un emploi à une personne qui correspond au profil du poste en raison du suivi mis en place par le PARE.

■ Le PARE est fondé sur une logique libérale

Dans le système actuel, le chômeur se retrouve dans la grande majorité des cas, seul face au marché du travail puisque la plupart des offres d'emplois ne transitent plus par l'ANPE. C'est là l'exemple même de l'abandon des pouvoirs publics devant la puissance de l'économie libérale.

La contractualisation du chômeur avec un organisme paritaire, agissant lui-même dans le cadre défini par la loi (droit du travail) et de la convention avec l'Etat et agissant également dans le cadre de conventions avec des établissements publics (ANPE et organismes de formation), relève davantage d'une extension du service public que d'une dérive libérale !

●

Rappelons que le PARE, en réduisant de 8 à 4 mois la durée d'affiliation pour rentrer dans le système d'indemnisation permettra à 40.000 personnes supplémentaires d'en bénéficier, ce qui constitue un progrès, même modeste. Le PARE ouvre enfin la possibilité à l'ensemble des chômeurs de bénéficier de contrats de qualification jusqu'alors réservés aux chômeurs victimes d'un licenciement. Ce dispositif doit profiter d'abord aux personnes en situation précaire connaissant des difficultés d'insertion. Le PARE est en fait une généralisation de l'allocation formation-reclassement et des conventions de reclassement qui permettraient un accompagnement personnalisé des salariés licenciés pour motif économique.

Certes, le PARE présente de nombreuses insuffisances et imprécisions, à commencer par son financement qui n'est actuellement pas clairement défini. De même que le flou subsiste en ce qui concerne la répartition des rôles respectifs de chacun tant en ce qui concerne le financement que le suivi et le contrôle du dispositif. Mais ces "vides" doivent être comblés par la signature de conventions avec l'ANPE, avec les organises de formation, ainsi que par un accord avec l'Etat normalement pour ce qui relève du droit du travail.

Mais la véritable novation qu'apporte le PARE est qu'il met les pouvoirs publics devant leur responsabilité et c'est là sans doute la véritable raison de l'indécision actuelle du ministère de l'Emploi. La convention doit être avalisée et précisée par l'Etat et cet aval entraînerait inévitablement une refonte des politiques publiques en faveur de l'emploi. En effet, le PARE n'exclut aucun demandeur d'emploi du dispositif ; tout nouveau chômeur à compter de 2001 est susceptible d'en bénéficier, ce qui viderait du même coup les dispositifs actuels de leur raison d'être.

D'autre part, elle impose aux pouvoirs publics de remplir pleinement leur rôle par le biais de l'ANPE qui reste l'opérateur du PARE et par le biais des dispositifs de formation auxquels elle fait appel. Or, l'échec des politiques publiques de l'emploi est retentissant : explosion du nombre de RMIstes, de l'intérim, des CDD, du temps partiel subi..., ainsi que l'illustre parfaitement une étude récente de P. Larrouturou.

La diminution, toute relative, des chiffres officiels du chômage est le fait de la conjoncture qui ne bénéficie qu'aux personnes "employables". De nombreux économistes s'accordent à considérer que le "plein emploi" serait atteint avec un taux de chômage de 8 à 9 % ! Ce chiffre montre à lui seul la faillite des politique publiques de l'emploi, de la formation et plus largement de l'éducation.

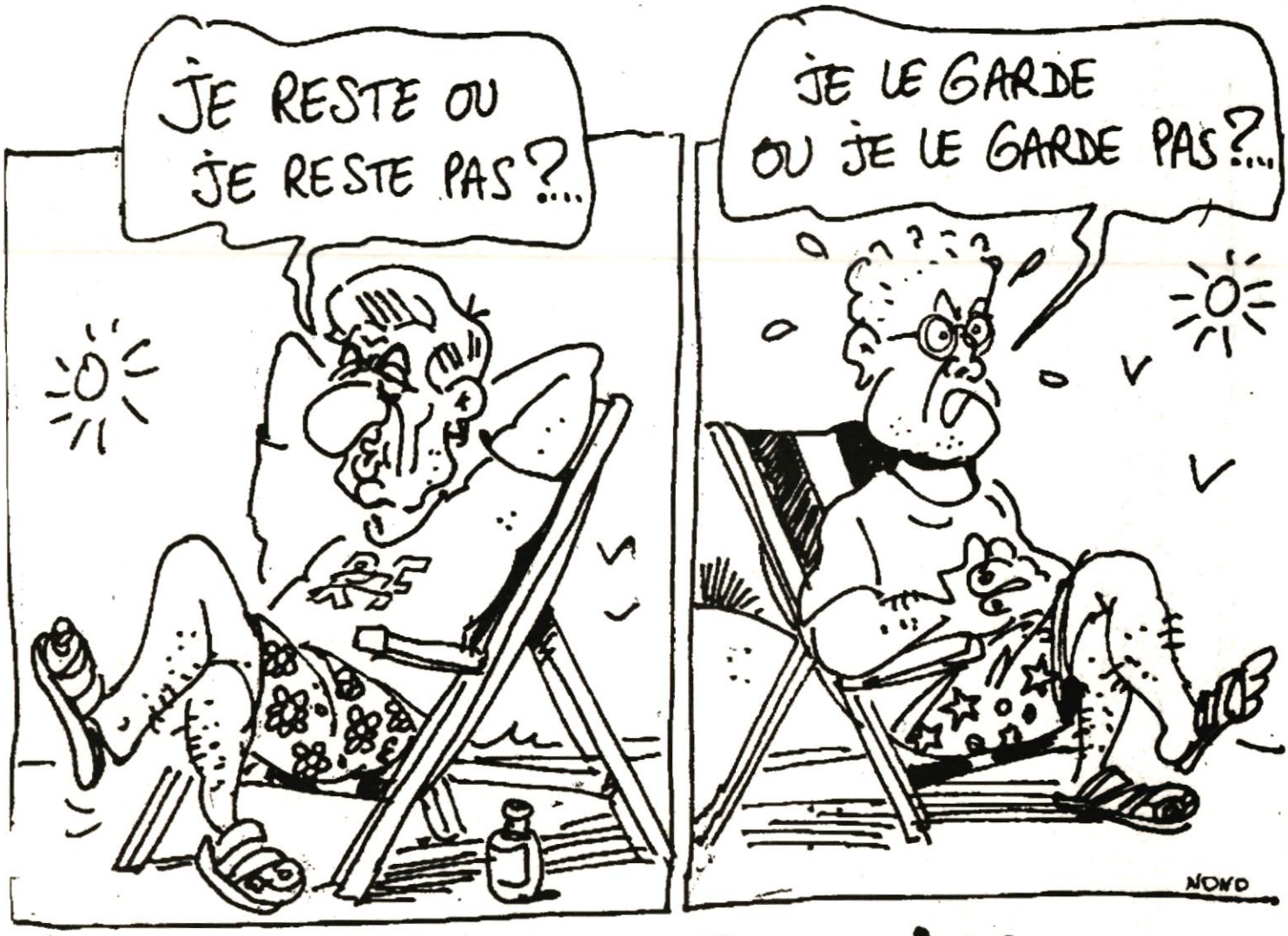
●

L'enjeu à venir est donc la refonte totale des méthodes et des outils de l'action publique en faveur de l'emploi. Le PARE, en demandant à l'ANPE de proposer un emploi à chacun des chômeurs en situation de travailler et aux organismes de formation de former les personnes sans qualification, met en demeure les pouvoirs publics de revoir leur politique de l'emploi.

Michel HADO
militant UDB, Kewen

* DDTEFP : Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

L'ÉTÉ 2000...



...ET SON FESTIVAL INTERSCEPTIQUE...

Terrifiantes prétentions

La République est en question. Ce fait, loin d'être de la prime jeunesse, a pris depuis quelque temps de nouveaux accents, parfois peu glorieux. S'il ne fait plus aucun doute que l'idée de République doit évoluer sous les coups de boutoir de la mondialisation, doit-on céder à toutes les velléités de changement portées par tous ceux qui cherchent à s'engouffrer dans ce qu'ils croient être la brèche menant au paradis sur terre ? Des principes, aujourd'hui piétinés, doivent être rappelés à ceux pour qui la fin – même la plus mythique – justifie toujours les moyens – même les plus vils.

Querelles byzantines

La République française est leur ennemie, pas les Français ! Un esprit particulièrement éclairé viendra un jour prochain, n'en doutons pas, nous expliquer en quoi cette nuance est décisive. Pour l'heure conservons notre ignorance des subtilités qui ont cours autour des alambics de l'indépendantisme breton porté à ébullition cet été.

Quelle est cette étrange conception de la République ? Une République désincarnée, vide de toute substance humaine, qui existerait au-dessus des individus – les citoyens – et agirait sans eux, malgré eux ou contre eux. Il est, pour le moins, surprenant qu'il faille rappeler ce principe de base de la démocratie : la République française, ce sont les Français… jusqu'à nouvel ordre. Décidément, tout le monde ne puise pas aux mêmes sources la nécessaire connaissance de l'Histoire de la pensée politique. La République est imparfaite, inachevée, désuète dans certains de ses aspects ? Soit ! Changeons-en les formes. Ou alors, disons clairement par quel type de régime la remplacer. Là, les pires craintes seront légitimes.

Les militants politiques attaqués dans l'article du *Peuple Breton* de juin dernier intitulé *L'armée ridicule bretonne ou le degré zéro de la pensée politique* se sont défendus tout l'été.(1) C'est leur incontestable droit. On était en attente de réponses ou de mises au point sur le fond de l'article. Au lieu de cela, ils pinaillent. Pire, ils affabulent. Ils prétendent avoir été traités de racistes quand nulle part dans cet article le mot – ou un autre approchant – n'est écrit. Ils proclament l'absence d'un penchant qui ne leur est pas reproché. Des psychosociologues éminents se sont penchés sur de telles dénégations sans cause – mais néanmoins très fréquentes – et ont apporté de pertinentes réponses… Mais, il y a mieux désormais…

Le laboratoire du docteur Omerta

Ils ont tous les yeux braqués – le jeu de mots est, bien sûr, involontaire – sur la Corse. Ils la voient comme un laboratoire d'où sortira, à partir de savantes mixtures, le précipité capable de concrétiser les rêves les plus f(l)ous. Hélas ! s'il existe un lieu de la République qui ne peut servir de laboratoire à d'autres identités qu'il faudra pourtant faire reconnaître, c'est bien la Corse et sa situation extraordinaire. Comme l'on ne doit pas interdire les rêves, bornons-nous, une fois encore, à dénoncer l'incongruité d'un processus dont les tenants et les aboutissants dépassent d'ores et déjà l'entendement.

Que la Corse ne puisse vivre plus longtemps comme elle le fait, est une évidence. Que le peuple corse fasse enfin reconnaître ses droits à l'identité, notamment linguistiques, ne choque en rien les démocrates. Que la Corse soit demain indépendante par la volonté clairement exprimée de son peuple, nous l'admettrons volontiers. Un seul problème : nous n'en sommes pas là du tout aujourd'hui.

Le processus de Matignon est et demeurera biaisé, car il repose sur l'idée incroyable – et insupportable – que négociations et violence armée pour les faire avancer et aboutir sont et resteront indéfectiblement liées. Les nationalistes les plus durs – où passe la frontière ? – ne déposeront pas les armes avant d'avoir dépassé le stade ultime de la surenchère dans laquelle ils sont en position de force. Les récentes journées internationales indépendantistes de Corte l'ont montré à l'envi. Les mêmes hommes tiennent des discours très différents selon qu'ils sont devant des micros "officiels" ou devant un parterre de fervents admirateurs de la lutte armée.

Dans ce pays où personne ne voit jamais rien, où personne ne sait jamais rien, les nationalistes ont beau jeu de prendre cette cécité et ce mutisme collectifs pour un assentiment irrésistible à leur discours et surtout à leurs méthodes. Qui est vraiment dupe de cette mascarade ? Peu de monde, sans doute. Qu'un homme se dresse et dénonce ces méthodes qui n'ont que peu à voir avec la politique, on l'assassine froidement et en plein jour, histoire de bien signifier à tout un peuple où est sa vraie place : dans l'omerta. Taisez-vous et laissez-nous travailler !

Un tel état de fait doit nous intriguer, voire nous inquiéter. Le microcosme indépendantiste – qu'il soit corse, basque ou breton – ne connaît pas ***d'intellectuels !*** En fait, ils les haïssent, comme on a pu le vérifier dans maints articles échauffés au cours de l'été, prose des anti-républicains les plus convaincus. Les intellectuels, partout et toujours, dérangent ou finissent par déranger les minorités qui conquièrent le pouvoir par la force des armes pour compenser la faiblesse des idées. Une fois au sommet, tout continue, en pire souvent. L'Histoire est pleine de ces exemples bien peu exemplaires à commencer par celui des Bolcheviks.

Des noms bien de chez nous

Revenons chez nous et descendons vers l'anecdote, si démonstrative parfois, de ce qui pourrait bien advenir demain. Un ami nantais s'est vu reproché, dans un pub, l'orthographe peu convenable de son patronyme. Incontestablement breton, ce patronyme a subi probablement les aléas de l'état-civil et son "z" terminal s'est mué en un "s" des plus coupables. Du moins selon les jeunes gens avec qui cet ami avait gentiment discuté au point de leur donner sa carte de visite qui lui fut négligemment rendue quand on apprit de surcroît qu'il n'était pas bretonnant. Chacun prend son plaisir où il peut ! Aucun indépendantiste tenant tribune ne doit se sentir responsable de tels comportements imbéciles. Pourtant, attention, quand on ouvre la boîte de Pandore…

Une autre anecdote, plus terrifiante encore. A Sarajevo, aujourd'hui, les cigarettes ont un nom différent selon que l'on est Serbe, Croate ou Bosniaque. Gare à celui qui se trompe de vocable chez le buraliste serbe, croate ou bosniaque. Il peut y laisser sa vie ! Dans la Bretagne dont rêvent les champions du patronyme culturellement correct, comment devra-t-on nommer les cigarettes ?

Une dernière chose à l'adresse de cette prétendue avant-garde bretonne avant qu'elle ne reprenne ses vaticinations et pour lui éviter de perdre son temps : "Ne cherchez plus, Fiévet, c'est même pas breton comme nom !"

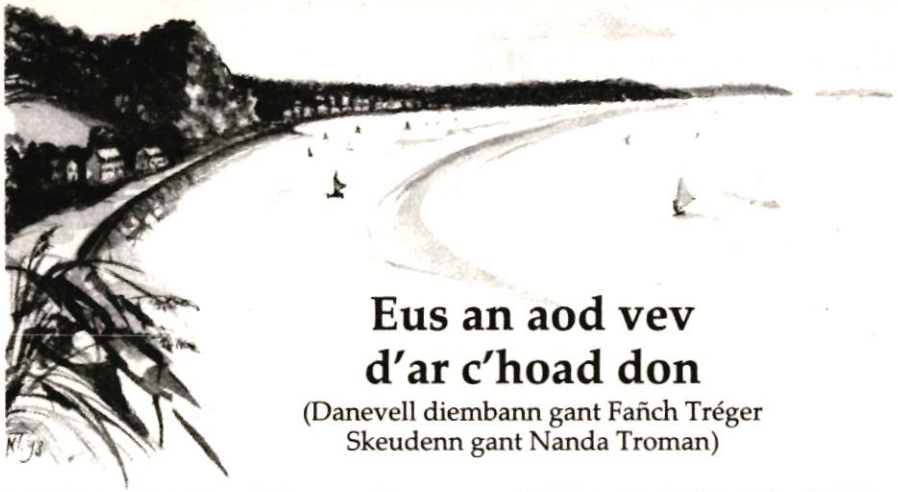
Yann FIÉVET

(1) Notamment dans les colonnes de ce grand défouloir que constitue l'hebdomadaire *Breizh Info*. Un journal qui place très haut la qualité de l'information et le débat démocratique puisqu'il peut à la fois publier des articles anonymes violents et refuser la réponse signée de la personne ainsi attaquée.

RECTIFICATIF : *L'article de Yann Fiévet, au mois de juin dernier, prêtait à un intervenant de l'émission "Ripostes" du 2 avril, la phrase : "Oui, les Français sont mes ennemis". Ce n'est pas une citation exacte et le P.B. en convient bien volontiers. La phrase incriminée fut : "Oui, je me considère comme un ennemi de la République".*

La rédaction du P.B.

POBL VREIZH



Eus an aod vev d'ar c'hoad don

(Danevell diembann gant Fañch Tréger
Skeudenn gant Nanda Troman)

Kentañ rann warnugent :

Kêriadenn ar rodoù-avel (heuliad)

Goude o gweladenn e ti-kêr Goulien e ya Erwan ha Rozenn da evañ ur banne e ostaleri "Le P'tit bar", un ostaleri vihan e traoñ ar vourc'h. Adkempennet eo bet houmañ e giz gwechall. Miret eo bet an treustoù kozh hag implijet ez eus bet koad brav evit ar c'hinkladur.

Azezañ a reont ouzh un daol vihan er sal. En o c'hichen harp ouzh ar c'hontouer daou waz eus ar vro a ev ur chopinad. Ur pesketaer hag ul labourer-douar moarvat hervez o gwiskamant. Erwan ha Rozenn a sell en-dro dezhe hag a chom mut. Kustumet int evel-se da sellet ouzh an dud hag ouzh an traoù e-pad pell amzer hep rannañ ger ebet etreze na toullañ kaoz gant an dud all. Gwir eo e vez desket meur a dra en ur sellet ha selaou nemetken.

– Touristed 'zo barzh ar vro, eme unan eus ar wazed gant pouezmouezh war gan tud ar C'hab.

– Ya, dont a ra tud da welet ar meilhoù, eme egile ha koulskoude n'eus tra da welet, c'hoarioù bugale evit tud vras ha netra tout. Nebeud a ampled, kalz a drouz hag ouzhpenn er gêr du-mañ ne vez gwelet netra sklaer mui 'barzh ar post tele. Distummet eo ar skeudennoù.

– 'Peus nemet cheñch tu d'ar rastell war ar chiminal. Me 'm eus graet ha bremañ eo sklaer ar skeudennoù, eme an hini en doa komzet da gentañ... Ha trouz n'eus ket kalz, un tammig boud dindan marteze met ne vez den ebet dindan.

– Ne vo ket morse fardet dikoa [1] a elektrisite gant traoù a seurt-se. Ma vije bet savet ar "sañtral" e Plogoñ, eme egile, e vije bet kalz muioc'h a ampled ha labour evit tud ar vro en desped da gaozioù an "antinukled".

– Ya, met n'eo ket graet ha ne vo ket, eme egile all. Re zañjerus eo an traoù-se ha chikan ruz a zo bet lakaet gant ar "sañtral" e-touez an dud, e-diabarzh ar familhoù memes. Tud 'zo ne brechont [2] ket mui ouzh o c'herent abaoe ugent vloaz 'zo. N'eus ket ezhomm eus traoù a seurt-se er vromañ.

– Klevet 'peus, eme Erwan da Rozenn en ur guitaat an ostaleri. Amañ n'eo ket echu an enebiezh etre an dud c'hoazh.

– Nann ! Dispartiet int bet da vad gant an afer-se hag ar goulioù n'int ket war nes da bareañ...

Goude bezañ graet un tamm tro war gae porzh-mor Gwaien bet kempennet a-nevez e kemer Erwan ha Rozenn an hent a gas da Veg ar Raz en ur dremen dre Blogoñ. A-raok ar vourc'h e reont un ehan e Trogor. Er gêriadenn-mañ ugent vloaz 'zo e veze bemdez "oferenn pe gousperou pemp eur" da lavaret eo manifestadeg bemdez e-pad an enklask talvoudegezh publik diwar-benn ar greizenn nukleel. Bec'h ha bazhadoù, koad ha tan a veze amañ bemdez d'ar mare-se. Ha mein dreist-holl !

Hiziv eo sioul al lec'h. E-kichen, e ti ur c'hizeller, ur mesaer yaouank blev hir e greunvaen e touez e zeñved a zalc'h stignet tenn e strinker-mein prest da veinata archerien aet d'ar gêr abaoe pell 'zo.

Un tammig pelloc'h e sav an hent hag en ur dreiñ kein e weler er pellder eizh rod-avel o vaneal sioul ha plaen evel evit ober goap...

War-zu ar c'hornog e krog an oabl da ruziañ.

– Fenoz e vo ur c'huzh-heol kaer e Beg ar Raz, eme Erwan.

– Ya, krediñ a ran, deomp da welet, eme Rozenn.

Morse ne c'hello livour na luc'hskeudenner miret bev war e daolenn pe war e luc'hskeudenn an holl liviou a wel Erwan ha Rozenn amañ hiziv, holl livioù ar grouadelezh o tont war wel hag o teuziñ ken buan all : ruz-gwenn, ruz-tan, ruz-kel, ruz-lugern, ruz-moug, ruz-roz, ruz-tane, ruz-limestra, ruz-gwad, ruz-du, melen-du, glas sklaer, glas-louet, glas-mor, glas-moug, glas-ruz hag ur ruzelenn kouevr ruz o verañ etre Enez-Sun ha Beg ar Raz o sklêrijennañ ar peder garreg zu kazimant a-regennoù, Gorleig, Gorle-Greiz, Trouz-Yar ha Gorle-Bella pe ar wrac'h gant he zour-tan.

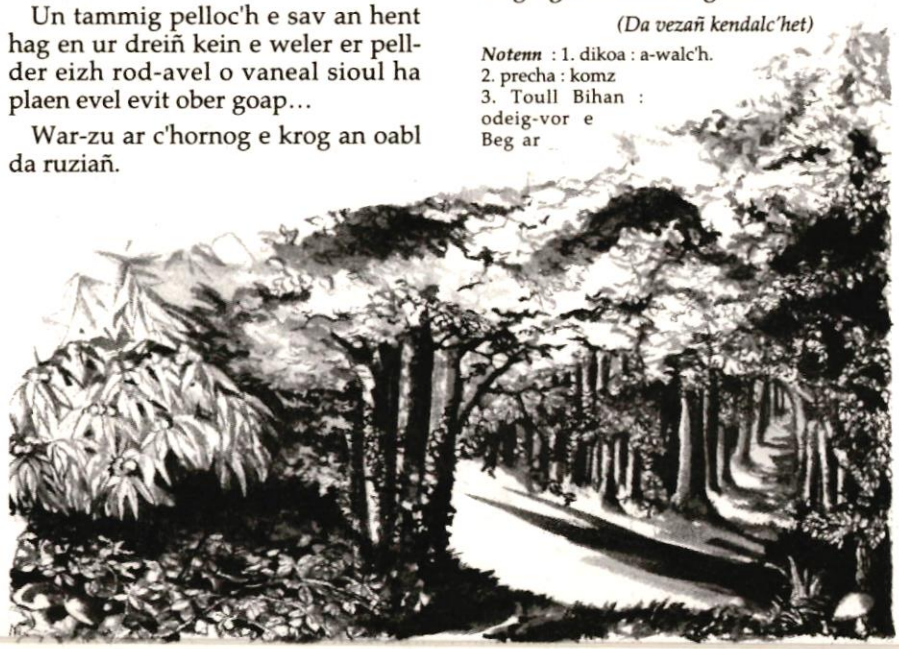
Sioul an tro-war-droioù nemet dasson mouezhioù pesketaerien draenigi gant o labour dañjerus en Toull-Bihan [3].

– Pegen kaer eo ar vro-mañ ! eme Erwan, bamet.

– Ya, kaer meurbet, eme Rozenn en ur gregiñ e dorn he gwaz.

(Da vezañ kendalc'het)

Notenn : 1. dikoa : a-walc'h.
2. precha : komz
3. Toull Bihan : odeig-vor e Beg ar



AR FALACHA
Ar yuzevien

70.000 a yuzevien du a zo hiziv o vevañ e bro Israel, ar Falachaed. Deut e oant eus Etiopia, un nebeud bloa-vezhioù 'zo, ha start e oa bet evito en em ober ouzh modoù bevañ o douar nevez pa oa chomet o re digemm, pe dost, abaoe ar grennamzer. Gouzañv a reont eno ar ouennelouriezh a-berzh kalz eus ar yuzevien all ka krakvevañ a reont e renkadoù izelañ ar gevre-digezh. Mont a raed betek tamall dezho bezañ degaset ganto viruz ar Sida eus o bro orin. Chom a ra c'hoazh miliadoù a falachaed en Etiopia. Goulenn a reont mont da vevañ ivez en Israel. Nac'het e vez gant ar Riez hebraek degemerout ar re-se dre ma vezont "falachaed Muras", da lavarout eo diskennidi ar falachaed aet da gristenien evit paouez da c'houzañv an heskinerezhioù. Distroet int koulskoude d'ar relijion gozh ha deskiñ a reont bezañ yuzevien modern er c'hampoù repu melestret gant an NACOEJ (North amerikan Conference of ethiopian Jewry). Evit ar wech kentañ e vez e-giz-se nac'het gant Jeruzalem reiñ ar vroadelezh israelat da zanvez enbroidi a oa yuzev o holl hendadoù. N'eo ket ken sellus e-keñver yuzevadur an 800.000 a enbroidi deut eus ar broioù bet soviedel (an hanter anezho na vefe ket yuzev a orin). Gwir eo e vez gant kalz eus ar re ziwezhañ-mañ ur skiant prenet uhel war meur a dachenn a-bouez evit ekonomiezh ar vro. Un douar enbroidi ekonomikel evel ar re all eo deut Israel da vezañ endra ma tibab ul lodenn eus he foblañs yuzev mont kuit (500.000 a Israeliz a zo o chom hiziv er Stadoù Unanet). Ne c'hell ket bezañ ar vro disi o dao skeudennet en o spered izili ar meuriadoù diwezhañ a zibunne lezennoù an Torah e-kichenn andonioù ar stêr Nil.

En Afrika ar Biz, nepell diouzh mulgul ar Mor Ruz, ez eus ur vro uhelveneziek hag a zo Etiopia hec'h anv. Ouzhpenn 55 milion a dud a zo o vevañ enni, an holl anezho, koulz lavaret, o chom war ar maez. Dont a rae o hendadoù eus Arabia ar Su. Hervez impalaerien Etiopia e oa bet savet o lignez gant Melenik I, mab mojenel Salaun Israel ha Rouanez Saba. Dibabet e voe ar feiz kristen gant lod eus kenelioù Etiopia e-doug ar pevare kantved. War a seblant en em astennas ar relijion nevez en ur vro ma oa kreñv ha stank ar yuzevien enni, yuzevien du o c'hroc'hen. Tonket e voe ar gumuniezh yuzev-se da vrezeliñ diehan e-pad kantvedoù evit tremen hep mont da get.


D.R.

Ur falacha.

Ar Falachaed a veze graet eus ar yuzevien du gant o amezieien, da lavarout eo an Harluidi. Dianav e oa dezho ar Mischna hag an Tamuld, an testennoù skrivet gant ar Rabined e derou ar grennamzer. Ur yuzevegezh dezho o-unan e oa o hini. Evit lidañ pask e vose ar velein-veur bep a oan war an aoter e porzh ar sinagogennoù da guzh heol.

E-pad seizh devezh goude-se e veze danevellet gant ar G/Kahened (ar veleien dilennet gant ar meuriadoù evit ober war-dro ar pedennoù) tec'hadeg dibabidi Doue e bro ar Faraoned hag o donedigezh e Palestinia. Evel e-touesk ar Gristenien e veze menec'h e-touesk ar Falachaed. Sevel a rae al leaned-se o zier e lec'hioù dizarempred.

Nac'hañ a rae ar Yuzevien du ober gant an anv a veze roet dezho gant o amezeien. Hervezo e oa Beta Israel anv o fobl, da lavarout eo Ti Israel. Meur a vartezeadenn a zo diwar-benn orin tud Beta Israel. Daoust ha deut e oa o hendadoù eus bro Yemen pa aloubas an Etiopiz ribloù ar Mor Ruz ? Pe eus bro Ejipt pa skoas Moizez hag an daouzek meuriad war-du ar stêr Jourden ? Soñjal a ra da lod ne oa ar re gentañ anezho nemet tud eus

...AED du

Etiopia a zibabas relijion marc'hadourien yuzev deut eus Yemen pe eus Ejpit. Ret eo gouzout e oe kalz uheloc'h dregantad ar Yuzevien e poblañs en henved eged an hini tizhet ganto hiziv, mont a raent d'ober 10 % eus hini impalaeriezh Roma. Ur genel strewet a-gozh e oa ar Yuzevien. Kavet e voe kumuniezhioù yuzev e Sina zoken (Liu Shaoqi, prezidant Republik Gwerinel Sina betek 1966, a oa unan anezho). N'eus ket neuze da souezhiñ o kavout roudoù eus o levezon en Afrika. Ur genel eus Afrika ar Su, al Lembaed, a zo anat, da skouer, perzh ar yuzevegezh en o sevenadur. Prouet ez eus bet, nevez'zo, a-drugarez da araokadennoù an hêroniezh e oa yuzevien e-touesk o hendadoù pellañ.

Kasoni kristenien Etiopia

E dibenn an dekved kantved e teuas a-benn lu ar briñsez Yehudith da aloubiñ rouantelezh kristen Aksoum[1] gant skor meuriadoù yuzev ar vro a glasked kristenaat dre heg. Ret e voe d'ar Gristenien gervel daveto ar Vuzulmidi evit trec'hiñ ar Falachaed. Ar brezel-se a voe penn-kaoz d'ar gasoni a vagas ar Gristenien ouzh ar Yuzevien goude-se. Tamallet e veze dezho meur a dorfed evel kontammiñ ar puñsoù pe sunañ gwad ar vugale.

Tam ha tamm e tigreskas niver ar Yuzevien en Etiopia dre ma zegemere lod anezho relijion mistri ar vro ha dre ma veze lazhadeget pe sklavelaet reoù all gant kadourien an Impalaerien e-doug ar brezelioù niverus a voe graet a e-nep d'o feiz. Startoc'h startañ e teuas evito padout pa voe pourchaset fuzuilhoù d'o enebourien gant ar Bortugaliz. Ur milion a falachaed a veve en Etiopia en XIIIvet kantved, nebeutoc'h eget 200.000 en XIXvet kantved, war-dro 20.000 e 1975 (o feur genel kreñv a laka da gompren an niver tizhet ganto hiziv en Israel).

Evit stourm efedusoc'h a-enep emsavidi Eritrea[2] a veze skoazellet gant an Arabed, e skoulmas an impalaer diwezhañ, Haile Selassie, darempredoù gant bro Israel. Ne glaskas ket diouzhtu koulskoude Jeruzalem kinnig d'ar Falachaed divroañ, daoust ma oa truezus o stad. Re zisheñvel e oa o doare bevañ diouzh hini ar yuzevien gornôgour a oa e penn ar Riez hebraek evit digeriñ bras dezho dorioù an douar prometet. Ret e voe gortoz prezegenn ar rabin Oviada Yosef, ur yuzev reterour, e 1972 evit ma vefe sellet outo evel meuriad kollet Salaun hag e 1975 e asantas Jeruzalem aotreañ dezho dont d'ober o annez e bro Israel. Aozet e voe an oberiadenn "Moizez" evit kas di lod anezho e 1984 pa oa ar sec'hor o krazañ o farkadoù ed, hag an oberiadenn "Salaun" e 1991. Pa zegouezjont enni e voent souezhet o kompren e oa bet distrujet templ Jeruzalem.

Paol AR MEUR

(1) *Aksoum* : *Ur geoded eus kanternoz Etiopia a voe kêrbenn ur rouantelezh etre ar c'hentañ hag an Xvet kantved. Trec'hed gant ar Vuzulmidi, en em repuas tud Aksoum er c'hornog lec'h ma krogjont da sevel o impalaeriezh.*

(2) *Eritrea* : *Ur vro strizh war aodoù ar Mor Ruz. Trevadennet e oa bet gant an Italianiz e 1890. Melestret e voe gant Addis Abeba etre 1950 ha 1993. E 1961 e krogas ennni ar brezel evit bezañ distaget diouzh Etiopia.*



L'UDB a désormais une adresse plus simple sur son site Internet.
C'est la suivante :
http://www.geocities.com/udb.geo

AL LIAMM

Niverenn 318

Digor war an estrenvro eo an niverenn, gant barzhoneg Eduardo Ortiz Arambula, a Vro-Vec'hiko, pezh-c'hoari Anton Tchec'hov, bet lakaet e brezhoneg gant Goulc'han Kervella, troidigezh skridvarnadenn Gwyn Griffith war varzhoniezh a-vremañ Bro-Gernev, skrid Efflamm Gervilio war zaou levr, unan e galleg, egile e saozneg.

Digor eo ivez d'ar re yaouank, gant barzhonegoù skolajidi ha skolidi vrezhoneger : Bellig ar Ruskeg, Alice Tartivel, Aziliz Kerouanton, Tifenn Lourdais ha Lucie Guihard.

Anvioù brudet a gaver dindan ar varzhoneg "An inkane noz" (Lan Tangi), an danevelloù ; Soaz an Tieg, Daniel Doujet, Mich Beyer, Herve Bihan hag ivez Yannig Kerleon (Loeiz Bihannig, Doue d'e bardono !) ha Yannig Facon. Ul live brav hag ur yezh flour a zo gant an holl destennoù-se.

Yann Gerven a ro diskoulm ar c'hoari kinniget daou viz ' zo : gant un tamm urzh e oa aesoc'h en em dennañ, a-dra-sur. E dibenn e bennadig e laka ar gaoz war ar yezh, da heul e ro Alan Dipode e ali. Gwall ziaes eo skrivañ mat e brezhoneg, gant levezon ar galleg ha zoken hini ar saozneg, hag ar yezh komzet o vont war zisleberiñ. An tabut a gendalc'h war gudenn ar yezh, hini ar skridvarnerezh, dibaboù an Emsav, e-barzh lizhiri al lennerien, o leuniañ dek pajennad vat en notennoù.

Ma, petra ' reoc'h, buhezek-tre eo bremañ Al Liamm, a ginnigo c'hoazh er bloaz-mañ 6 niverenn dev d'he lennerien. Pa soñjer e c'heller kemer ur c'houmanant-brud evit 150 lur hepken ! (da gas war anv ar gelaouenn d'ar sekretour Herve Latimier, 27 Bali Laenneg, 35000 Roazhon).

Marzhin GROGENNEG

DOUAROÙ GWAD

"Douaroù gwad", a-drugarez d'ar brezhoneg a roio deomp tu d'ober anaouedegezh gant istor skrijuz Turkia ha Hellaz, e derou an XXvet kantved. Ar Fransizien, hag ar Vretoned, n'int ket bet desket kalz war an darvoudoù-se: brezelioù, karzhadegoù gouennel etre an div bobl-se.

Skrivet eo bet ar romant-se gant Dido Sotiriou, ur skrivagnerez, ganet e 1909 en Azia Vihan. Hi o vezañ ur c'hresianez, tec'het goude ar *"Mikrasiatik Katrastofi"*. N'eo ket ur "romant" evit gwir. Lennet e vo er "*Raklavar d'an embannadur kentañ*" (1962) penaos zo bet roet dezhi ur c'harierad eñvorennoù savet gant ur plouezïad eus Azia Vihan:

"Daou-ugent vloaz zo aet habiou aba voe diwriziennet an hellenegezh en Azia Vihan eus douaroù he gourdadoù. Hag an diwriziennadur-se zo unan eus pennadoù reuzusañ hon istor nevesañ."

An istor-se, istor Manolis Aksiotu hag hini pobloù an douaroù-se, a vez kontet dimp. Da gentañ *"Ur vuhez peoc'hleun"*. Da c'houde darvoudoù mantrus. Betek *"an Dismantr"*. Gant trubarderezh broioù ar C'huz-heol: Bro-Alamagn, Bro-Saoz ha Bro-C'hall. Ha krizder an Durked (a-eneb d'ar C'hresianed). Hag hini ar C'hresianed e-keñver an Durked.

Ar romant-se a zo bet adembannet 66 gwech en ur ober 35 bloaz. Troet eo bet e meur a yezh (galleg, rusianeg, hungareg, bulgareg, saozneg, turkeg). E 1967 lakaet berz warnañ gant diktatouriezh ar goronaled. Hag lakaet sezi e 1980 gant ar jeneral turk Kenan Evren. Ul levr gwirion, didu...

Ur bed pennfollet:

"Den ne oa ken e stad da vezañ fromet gant toukad e amezeg!".

Dic'houzougañ, troc'hiñ tezhioù ar merc'hed.

"Paket an tan, gwerzhet al ludu! Pa vez brezel n'eo ket aes lakaat kemm etre drouklazh hag ober brogar. Bet e oan e meur a emgann."

Ha koulskoude:

"Ur perzh mat eo an onestiz!"

Ha lavaret gant ur Gresian:

"Start eo ar feiz ennon, emezañ en ur skeiñ e vruched gant gred. Kredin a ran-me e Doue! Ne c'hell ket an Hollc'hadoudeg mont da durk. N'eo ket posubl."

Evel ma lavar ar skrivagnerez:

"Ne oa ket graet ar bed-mañ gant dorn Doue! Nann, ne oa ket!'

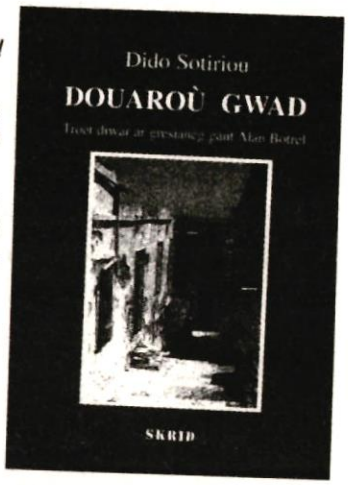
Paour kaezh Aotrou Doue! God save the Queen! Gott mit uns! Sauvez la France au nom du Sacré Cœur! Doue ha Breiz!...

Da heul ar romant e vo kavet ur *roll-gerioù*, (gresianek ha turkek). Hag ur *goude-skrid,* a-zivout an istor hag ar skrivagnerez. (Gwelloc'h, marteze, kregiñ gant ar goude-skrid-se! evit an dud dizesk, eveldon...)

Roet eo bet gant Dido Sotiriou an aotre da embann an droidigezh-mañ evit *"kemer perzh e kandalc'h ha diorroadur unan eus koshañ yezhoù Europa"*.

Troet eo bet diwar ar gresianeg gant Alan Botrel. Trugarez dezhañ. An darvoudoù-se a gaso soñj deoc'h eus darvoudoù all, siwazh, nevesoc'h. Ul levr evit digoriñ spered an dud.

Glaoda MILLOUR



Dido Sotiriou. Douaroù gwad, 292 p., 110 L. Skrid. Mouladurioù Hor Yezh, 1 Plasenn Charles Peguy, 29260 Lesneven.

AR VREUDEUR MORVAN

Golo ar Menez Bre – tri zok beg ar Menez –
Ar brindi kozh ha du ne gredont ket tostaat
Jistr bronn pe sec'h o c'han a den bugale Vreizh
Brulu roz ar Menez a drell an daoulagad.

Ni ho salud paotred, Trinded e tri ferson
Tok, toenn, Menez Bre an oll yaouankizioù
Ar o f as glav ha heol, skarroù ha krabossoù
An avel a c'hwezhit a skuilh debron ar son.

An avel a c'hwezhit a had kridiennoù
A ribloù ar Mor bras da ribloù roz Mor Breizh
Kement paotr, kement plac'h a bleg edan ho nerzh
Eol a sil e son dre sil ho staonioù.

Geneoc'h-c'hwi e klevomp kor ar rummadoù kent
A gane en ho raok farsadennou pe fent
Dre vouezhioù ar rec'hier ha sklentennoù mein glas
Lamm-dourioù Kernew ar rec'hier flour Toullgoulig.

Froud ar Blawezh a gas from d'ho korzailhennoù
Taolioù frap ar c'hanour, taolioù frap ar seulioù
Mem kerzh get an dañsour ha get al labourer
Gweled displaen ar vro, daou vre, un draonienn.

An avelioù a bas, an avel-dro a vlej
An ter zervenn a zalc'h, an ter zervenn di-hej
An avelioù a bas, an avelioù a skamp
Dipitet, furiet: "Re-mañ a bado ramp!"

Dait marv! mes ni' zañso pa zaoc'h... keit hor bo nerzh
Dait marv! mes ni' gano pa zaoc'h... keit hor bo bouezh
Kaledennoù karnus binset doc'h hon seulioù
Kaledennoù karnus sanket en hon bouezhioù.

Dait marv! trec'het e veoc'h – Ar c'horv a yay geneoc'h
Mes ar vouezh ne yay ket! Hon bouezhioù avelet
Hejo Tad an avel, skoo doc'h toull e zor
"Setu bouezhioù Kernew evit kreñvaat ho Kor!"

Herri AR BORGN

KINNIGOU LABOUR

DIWAN EVIT AR SKOLIOÙ BREZHONEG

MALLUS !

Diwan a glask
danvez-skolaerien
evit ar c'hlasoù mamm
ha kentañ derez
(Stummadur kinniget
ha staliet e Kemper)

Live Bac + 3 goulennet brezhoneg komzet ha skrivet

◆

Lizher ha C.V. da gas da :
Diwan - BP 147
29411 Landerneau cedex

AUSTRALIE

Les Aborigènes demandent justice

Les Aborigènes d'Australie forment à peu près 2 % de la population de l'île-continent. Même si des droits sur leurs terres ancestrales leur ont été reconnus ces dernières années, leur situation reste très difficile (conditions de vie, de santé et d'éducation souvent affligeantes).

Mais ce qui indigne surtout les Aborigènes et fait des remous dans l'opinion australienne, c'est le refus obstiné du Premier ministre australien d'exprimer officiellement les excuses de l'Australie "blanche" pour son comportement, depuis l'arrivée des premiers colons, à l'égard des Aborigènes.

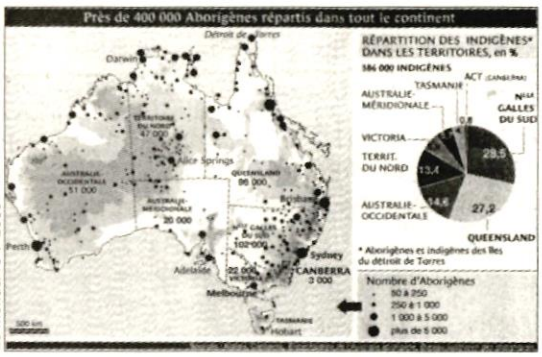
Ceux-ci ont été massacrés, privés de leurs terres, avec lesquelles ils entretiennent un lien spirituel ; ils ont été détruits par les ravages de l'alcoolisme. Mais ce qui reste le plus douloureux c'est la tragique histoire des 10 à 30 % d'enfants aborigènes, "kidnappés légalement" pendant plus d'un siècle par les services sociaux à des fins d'assimilation et souvent soumis à de mauvais traitements. Un rapport sur cette question, présenté au Parlement, considère qu'il s'agit d'un génocide. Mais le ministre des Affaires aborigènes, en avril dernier a affirmé qu'il était abusif de parler de "générations volées", ce qui a amené l'actrice aborigène Justine Sanders à renvoyer sa médaille de l'ordre australien.

Ces déclarations scandaleuses des autorités australiennes rendent impossible une véritable réconciliation des Aborigènes et des Australiens d'origine européenne. Cela d'autant plus que les Aborigènes continuent à être victimes de peine d'emprisonnement d'au moins vingt-huit jours, dès le deuxième délit, même mineur. Des jeunes, sinon des enfants, croupissent en prison en application d'une telle loi australienne, condamnée par le Comité des Nations-Unies pour l'élimination de la discrimination raciale. La mort en prison, en février dernier, d'un jeune Aborigène à une nouvelle fois provoqué l'indignation.

Une telle situation rend impossible la réconciliation, avant la célébration du centenaire de la Fédération australienne en 2001. Les aborigènes ont, en 1971, ouvert à Canberra, capitale de l'Australie, une ambassade aborigène, pour bien montrer qu'ils restent traités comme des étrangers dans un pays dont ils sont les premiers habitants. Cette ambassade, plusieurs fois détruite par les autorités, a toujours réapparu.

Les Aborigènes n'ont pas compris, à juste titre, que l'Australie intervienne au Timor oriental au nom des droits de l'Homme, qui leur sont refusés...

En tous cas, ils comptent bien utiliser les Jeux olympiques de Sydney pour faire connaître leur situation aux trente mille journalistes présents lors de cet événement, notamment en leur faisant visiter des communautés aborigènes voisines. Le leader aborigène Charles Perkins, un des premiers étudiants aborigènes dans les années 60, demande même aux journalistes de boycotter les J.O. qui se déroulent "dans un pays raciste comme l'ancienne Afrique du Sud". D'autres vont plus loin et envisagent le boycottage des produits australiens et de l'Australie.



Le Monde/15-7-2000

KURDISTAN

Les fascistes turcs reçus à Bruxelles !

L'Union européenne a adopté des sanctions politiques envers l'Autriche après l'entrée au gouvernement de membres du FPO, parti d'extrême-droite de Georg Haider. Trois sages ont été récemment désignés pour enquêter sur la façon dont sont traités en Autriche les minorités, les immigrés et les réfugiés politiques, avant de se prononcer sur le maintien ou non des sanctions.

Cela n'empêche pas l'Union européenne de recevoir dans le même temps des membres de l'extrême-droite turque ! Une réunion de la Commission parlementaire mixte U.E.-Turquie (candidate à l'entrée dans l'U.E.) devait avoir lieu les 22 et 23 février derniers. Elle a été annulée à la suite du refus de la Turquie d'autoriser une visite de parlementaires européens à Leyla Zana, ex-députée kurde détenue à Ankara.

Après l'acceptation d'un compromis proposé par la Turquie (faisant des députés européens des "proches familiaux" de Leyla Zana) enlevant à cette visite son côté politique, la commission mixte s'est réunie à Bruxelles les 5 et 6 juin, avec douze parlementaires de chaque côté.

La délégation turque était conduite par un parlementaire d'extrême-droite, membre du Parti d'action nationaliste (M.H.P.). Elle comprenait deux autres députés du même parti, deuxième partenaire de la coalition au pouvoir depuis plus de six mois. Le M.H.P. est responsable de plus de 5.000 assassinats dans les années 60 et 70. Symbolisé par les "Loups gris", il prône la supériorité de la race turque et la constitution d'un grand empire turc réunissant tous les turcophones de l'Adriatique aux frontières de la Chine.

Etrange et scandaleuse "danse avec les loups" !

EUZKADI

Un sondage riche d'enseignements

Un sondage réalisé à la demande du gouvernement autonome basque entre le 30 mai et le 9 juin, montre que 82 % des 2.000 personnes interrogées pensent que les partis devraient reprendre contact avec ETA pour obtenir une nouvelle trêve. Un plus grand nombre, 89 % pense qu'ETA devrait déposer les armes. Il n'y a que 10 % qui pensent à l'efficacité de la solution policière pour résoudre la question de la violence d'ETA. Pour 47 % des personnes interrogées, la situation au Pays basque est la même qu'il y a deux ans ; pour 31 % est meilleure et pour 20 % elle est pire.

Pour 64 % des personnes interrogées, la collaboration entre les nationalistes serait meilleure si ETA disparaissait. Dans 41 % des réponses, le Parti nationaliste basque est considéré comme le parti qui travaille le plus pour la paix, contre 28 % pour Eusko Alkartasuna et 17 % pour Euskal Herritarok, qui soutien l'action violente d'ETA (16 % pour le PP et le PSOE).

Lors de la publication du sondage, le 5 août dernier, le PNV et EA ont exprimé leur satisfaction. En revanche le PP et le PSOE lui dénient tout intérêt...

Il est intéressant de savoir aujourd'hui si la continuation des attentats meurtriers d'ETA modifie ou non ces résultats. En tout cas, la question basque est un problème politique qui ne sera résolu que par des moyens politiques.

Première rencontre internationale des Jeunesses minoritaires au Val d'Aoste

La Jeunesse valdôtaine a saisi l'occasion de sa sixième université d'été pour créer cette première rencontre internationale des Jeunesses minoritaires au Val d'Aoste, du 27 au 31 juillet; elle a réuni une dizaine de délégations issues de régions, peuples, nations de quatre Etats (Espagne, France, Italie, Suisse) accordant plus ou moins de liberté à leurs régions ou minorités. Plus exactement, ces délégations sont issues des organisations politiques rassemblées au sein de l'Alliance libre européenne. L'ALE est un parti politique européen fondé en 1981 dans la perspective d'une Europe des régions et des peuples; elle constitue avec les Verts européens un groupe parlementaire au Parlement européen.

Aux Catalans de Barcelone *(Joventuts d'Esquerra republicana de Catalunya)* se sont joints des Corses *(UPC)*, des Tyroliens du Sud, des Asturiens portant des T-shirts au design celtique... Les Basques, ayant égarés leurs bagages à l'aéroport, ne sont jamais arrivés à destination mais d'autres jeunes sont venus de la Savoie, du Jura suisse des trois districts bernois *(Groupe du Bélier)*, et de Bretagne, avec l'UDB.

Il est intéressant de noter avec quel dynamisme la Jeunesse valdôtaine s'implique dans le débat et l'action, quitte à créer quelques polémiques avec l'Union valdôtaine, sur la question de *"l'école française"* par exemple. La rencontre a donné lieu à plusieurs conférences qu'on peut schématiser par: les minorités et leurs rapports avec l'Europe, les Etats, les autres régions (eurorégions), leur poids au Parlement européen, les langues minoritaires et le cas précis du Val d'Aoste. Le cas français a bien entendu été souvent cité: défense intégriste et illustration archaïque de l'Etat-nation, la versatilité des propos de Chirac aussi.

Savez-vous que les Verts italiens ne sont pas sympathiques? Au Val d'Aoste, région des Alpes italiennes voisine de la Suisse, ces Verts sont parmi les plus opposés à l'autonomie acquise en 1946 et à la langue minoritaire de cette vallée, le français. Cependant, c'est l'Union valdôtaine qui, depuis la fin des années 70, est au pouvoir. Aujourd'hui elle l'est à tous les échelons, de l'eurodéputé Lucien Caveri aux communes en passant par l'Autonomie où elle a recueilli 17 des 30 sièges (à la proportionnelle, avec seuil de 5 % et prime à la première liste).



Photo Le Peuple Breton

Photographiés lors de la rencontre des jeunes : des Valdôtains, Catalans, Corses, Bretons ; notre camarade Morgan Perherin est le quatrième en partant de la gauche.

Parti politique regroupant des Valdôtains de droite et de gauche, il semblerait que l'ensemble se situe au centre gauche. Il a un challenge à relever, c'est l'intégration linguistique de tous les Valdôtains. Le statut de 1946 assure que le français et l'italien sont *"à égalité"*. Dans les faits, l'italien s'est imposé au détriment du français et du *"patois"* franco-provençal depuis la période fasciste à la suite d'une immigration interne italophone, pour noyer la langue française. Même si le français résiste dans *"les hameaux"*, la capitale Aoste parle italien presque exclusivement. Comment inverser la tendance et rendre effectif le bilinguisme par ailleurs garanti par la loi? Au Val d'Aoste, l'école devant assurer le bilinguisme est une *"école italienne"* de fait, car la formation, hors du Val d'Aoste, du corps enseignant dépend de l'Etat italien et cela ne favorise pas la création d'une dynamique en faveur de la parité linguistique et de la promotion du français. L'anglais passe même devant le français dans les esprits des nouvelles générations!

Les Valdôtains espéraient l'aide de la France, les naïfs... Celle-ci ne se commet pas à parler à des gouvernements de régions, fussent-elles autonomes. Le Val d'Aoste qui est francophone ne fait pas exception puisque c'est avec toutes les peines du monde qu'il s'est fait accepter au sein de l'organisation la "Francophonie", comme un membre à part entière, à croire que ce "Machin" a une autre utilité que linguistique.

Tout de même, la situation du français au Val est loin d'être désespérée. La France peut aussi représenter un réservoir à touristes, rendant utile économiquement la maîtrise du français, qui reste par ailleurs une langue d'assez grande diffusion. Enfin *"l'eurorégion du Mont Blanc"* et l'affaiblissement des frontières rendent le Val d'Aoste moins enclavé.

Portée par les conférences, les expériences de tous, la semaine s'est terminée avec l'adoption d'un texte final qui sera présenté au Parlement européen par l'eurodéputé L. Caveri. Et avec l'idée de faire une sorte de forum des jeunesses minoritaires.

Morgan PERHERIN

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente
LA VIE BRETONNE

B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

CAMPAGNE POUR UNE CONSTITUTION EUROPÉENNE

Un appel à tous les fédéralistes : régionalistes, européens et mondialistes !

Lancée en mars 1998 à l'initiative de l'*Union des fédéralistes européens (UEF)*, organisation supranationale regroupant les mouvements fédéralistes en Europe, la campagne transnationale ***"Pour une Constitution européenne"*** vise l'**ouverture d'un processus démocratique d'élaboration d'une constitution fédérale européenne impliquant tous les citoyens et leurs représentants élus.**

Depuis, d'autres organisations européennes de la société civile ont déjà rejoint la campagne : *les Jeunes européens fédéralistes (JEF), le Forum européen de la société civile, le Mouvement européen international, le Forum des migrants de l'Union européenne, l'union des étudiants d'Europe, ...* A leurs côtés, plusieurs dizaines de milliers de citoyens ont déjà signé l'Appel de la campagne ***"Pour une Constitution européenne".***

Aujourd'hui cette campagne citoyenne se trouve sous les phares de l'actualité politique européenne. Le premier diplomate de l'Etat le plus peuplé de l'Union a parlé à titre personnel de l'établissement d'une Fédération européenne basée sur une constitution européenne. Par sa déclaration Joschka Fischer a amplifié l'écho de celles récentes de Johannes Rau et de Carlo Azeglio Ciampi, respectivement Présidents des Républiques allemande et italienne et favorables, tous les deux, à une constitution fédérale européenne.

De la méthode diplomatique à la méthode démocratique

Ensemble, les partenaires de la campagne revendiquent un changement de la méthode de construction européenne, à savoir l'abandon de la méthode diplomatique du passé au profit d'une méthode démocratique.

Jusqu'ici en effet, l'Europe s'est construite à coups de traités, c'est-à-dire d'abord par la volonté des Etats-Nations. Aujourd'hui, la monnaie unique et la perspective d'une politique de sécurité et de défense commune contribuent concrètement à l'émergence d'une communauté européenne de destin. Mais, pour que cette communauté ne risque pas de se désintégrer, elle doit prendre corps et se métamorphoser en une communauté politique européenne. L'Europe doit donc maintenant se constituer en "objet politique identifié". Parce que cette communauté politique sera démocratique ou ne sera pas, la construction européenne doit maintenant se poursuivre par la volonté des citoyens.

Il s'agit dès lors de remplacer les Conférences intergouvernementales de révisions successives des traités par un processus démocratique d'élaboration d'une Constitution européenne. Aux "Hautes parties contractantes" des Etats souverains signataires des traités européens doit se substituer le pouvoir constituant du peuple (d'en-bas !) souverain. Ce qu'il nous faut, en paraphrasant les "pères fondateurs" de l'Europe, c'est unir des peuples et non pas coaliser des Etats. Bref, l'Europe a besoin d'une Constitution.



D.R.

Bruno Boissière.

Une Constitution pour mettre l'Europe au service de la personne humaine

La Constitution européenne sera beaucoup plus qu'un nouveau traité amélioré. Elle ne se limitera pas à fixer les principes relatifs à la structure et aux fonctions des institutions européennes ; elle sera aussi et surtout un ordre lié à des valeurs juridiques suprêmes telles que notamment la protection de la liberté et de la dignité humaines. C'est autour de l'idée centrale de la personne humaine que les citoyens pourront décider de constituer ensemble une communauté solidaire et pluraliste.

La Constitution européenne sera donc logiquement dominée par les droits fondamentaux et guidée par les principes de la démocratie, de la primauté du droit, de la solidarité et de ta subsidiarité. Conformément à ce dernier principe, elle contiendra des dispositions qui délimiteront les attributions de la Fédération et des entités fédérées et garantira le droit à l'autonomie des collectivités régionales et locales au sein de ces entités fédérées.

Au bout du compte, la Constitution, dans son texte mais aussi par la méthode de son élaboration, donnera la légitimité démocratique aux pouvoirs politiques européens et aux décisions de ces derniers qui concernent l'ensemble des citoyens européens. Ce ne sera plus seulement faire l'Europe pour les Européens ou en leur nom, comme les gouvernements ont prétendu le faire jusqu'ici ; ce sera faire l'Europe **avec** les Européens.

Encore faut-il se battre pour que s'ouvre le processus démocratique qui permette de discuter et d'adopter une telle Constitution européenne qui exprime la volonté des peuples européens de se doter d'un système politique commun de gouvernance, pour survivre ensemble face aux défis du XXI[e] siècle et inventer un nouveau modèle de développement partagé.

Alors, faisons entendre la voix des peuples européens, à Nice, le 7 décembre 2000 !

Les chefs d'Etat et de gouvernement des états membres de l'Union européenne, qui se réuniront en Conseil européen, les 7 et 8 décembre 2000 à Nice, mettront un point final à la Conférence intergouvernementale sur la réforme institutionnelle et "officialiseront" la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne élaborée par la Convention ad hoc.

[illegible] Amsterdam, l'Eu[illegible] nouveau traité. A en juger par l'étroitesse de l'ordre du jour de la révision en cours et compte

➡

Campagne pour une constitution européenne

(suite de la page 21)

tenu de l'unanimité requise pour toute modification des traités actuels, on peut sérieusement craindre que le futur projet de traité de Nice ne reflète une fois de plus le manque de volonté des Etats membres les plus opposés à tout renforcement de la dimension politique de l'Union.

Or, sans un saut qualitatif de son système politique dans la perspective d'une Union élargie de 27 à 30 états membres, l'Europe sera condamnée à la paralysie institutionnelle, abandonnée aux marchés financiers et impuissante face à la mondialisation.

Il ne peut y avoir d'Europe forte avec des institutions faibles et il ne peut y avoir d'institutions fortes sans que leur légitimité démocratique soit renforcée. Cinquante ans après la déclaration de Robert Schumann, il est temps de refonder l'Europe avec les Européens, une Europe qui ne soit plus l'expression de la volonté des Etats souverains mais celle de la volonté des citoyens. En tant que fédéralistes, nous avons comme dénominateur commun de promouvoir le renforcement de l'Etat de droit, la protection des droits humains, la solidarité entre les peuples et la démocratisation des institutions à tous les niveaux.

Fédéralistes régionalistes, européens et mondialistes actifs à travers l'Europe, unissons-nous dans la campagne pour une Constitution européenne, enrichissons-la de notre diversité et marchons ensemble vers de nouveaux succès! Joignons notre voix à celles de tous les citoyens européens, des organisations de la société civile et des élus qui ont décidé de faire entendre la voix du peuple souverain en manifestant devant le Conseil européen à Nice, le 7 décembre 2000.

Bruno BOISSIERE
Secrétaire général européen de l'UEF

Ceux de nos lecteurs qui, sensibles à l'appel de Bruno Boissière que nous approuvons, souhaiteront soutenir l'appel pour une Constitution européenne, pourront adresser leur accord, sur papier libre (avec leurs nom, prénom, adresse et profession) à :

"Campagne pour une Constitution européenne", 1 place du Luxembourg, B 1050 Bruxelles /Brussell (Belgique).

Culture

Le syndicat C.G.T. de la coopérative Coop-Breizh (bien connue dans les milieux culturels bretons pour son grand travail de diffusion des livres et des disques consacrés à la matière bretonne et celtique) a lancé il y a quelques semaines une contre-pétition dont le texte suit. Pourquoi cette contre-pétition? Parce que d'aucuns, "au pays des aveugles", entendent parler au nom des intellectuels bretons, avec un maccarthysme que le Peuple Breton a déjà dénoncé... Ceux de nos lecteurs qui souhaitent approuver cette pétition peuvent se borner à découper le bas de cet article ou à donner leur accord sur papier libre.

Quand on veut tuer son chien, on l'accuse d'avoir la rage!

Depuis quelque temps, les défenseurs de l'identité bretonne (toutes tendances confondues) se trouvent attaqués par un groupe de pression qui se sert des médias pour lancer ses attaques venimeuses; citons entre autres les différents articles parus dans *Charlie-Hebdo, Télérama, Libération, Le Monde, Le Canard Enchaîné*. Même *L'Humanité* a cru bon de participer à cette cabale.

Ces attaques, il faut le savoir, sont l'œuvre d'un "réseau Voltaire", épidermiquement hostile à tout changement au statu quo actuel. Qui se cache derrière cette organisation qui compte de solides relais en Bretagne, sinon le lobby national-républicain bénéficiant, comme on le sait, d'appuis bien placés? Ce réseau entend faire barrage à toute idée d'émancipation régionale, qu'il considère comme un "repli identitaire", sa grande crainte étant que la forte poussée identitaire actuelle se traduise tôt ou tard par des progrès bretons sur le plan électoral.

Cette religion nationale-républicaine a sa déesse, Marianne, et son prophète Robespierre, assortie d'une phraséologie: "valeurs républicaines", "esprit citoyen", "exception française". Autant anti-européenne qu'anti-fédéraliste, cette religion s'attaque aux fondements même de la démocratie, "cette idée bavarde et sans légende, sans emblème ni géographie, sans rituel ni drapeaux, qui suscite des paroles sans musique, qui ne font pas (...) assez rêver pour faire histoire" [1].

Il est temps de rappeler quelques principes essentiels de la démocratie qui sont actuellement remis en cause par les nationaux-républicains français et leurs relais bretons;

– La liberté d'opinion et de pensée (articles 18 & 19 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948).

– La liberté de la presse (cf. les attaques et pressions que subit *Ouest-France* pour faire cesser la publication quotidienne de la bande dessinée "Histoire de Bretagne" sous forme de feuilleton).

– L'égalité de droits des peuples (garantis par la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, Helsinki, 1er août 1975). Les Français ne constituent pas un peuple supérieur – autoproclamé – sous prétexte qu'ils ont inventé (mais jamais respecté) "les droits de l'homme et du citoyen". Ne parlons pas de cette fameuse "exception française" qui n'a jamais existé que dans l'imagination des nationaux-républicains.

– Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, conformément aux dispositions de la Charte des Nations-Unies. Rappelons aux natio-

naux-républicains leur propre constitution : "Fidèle à sa mission traditionnelle la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires" !

– **Le respect des minorités** "sans distinction aucune de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de tout autre opinion" (déclaration des Nations Unies du 10 décembre 1948).

– **Le droit "d'employer sa propre langue"** (article 30 de la Convention des droits de l'enfant du 26 janvier 1990).

Quant au fédéralisme, rappelons aux jacobins que leur république n'est pas la seule de la terre et que de nombreuses démocraties allient avec succès république et fédéralisme. Les systèmes fédéraux ont toujours été un puissant garde-fou contre les dérives totalitaires.

Ces principes fondamentaux sont en danger, menacés par une pensée unique, visant à construire une république mono-ethnique basée sur une "obsession du même, de l'identité, d'un corps social parfaitement uniforme" [2], avec les mêmes ancêtres gaulois, la même culture parisienne et une seule langue : le français. "Les nationaux-républicains développent clairement un nationalisme qui se réclame de la république, mais n'en est pas moins régressif, crispé sur son identité et pour tout dire xénophobe" [2].

Si ces nationaux-républicains (chevènementistes, séguinistes, pasquaiens et autres villieristes) venaient à prendre les rênes totales du pouvoir dans l'Etat français, le pire serait à craindre : le délit d'opinion instauré et la voie ouverte à toute dérive ; assisterait-t-on sur la place publique à des autodafés de livres décrétés subversifs ? Les méthodes fascistes qu'ils emploient déjà pour imposer leurs idées font douter de l'humanisme de leurs valeurs.

Cette pétition est un appel à la vigilance bretonne face au repli obscurantiste, à une époque où il faut s'ouvrir aux autres. Ceux qui mènent ces attaques en Bretagne sont connus. Pour salir la revendication bretonne, tous les moyens sont bons : lynchage médiatique, terrorisme intellectuel, harcèlement...

Pour illustrer cet acharnement, citons l'exemple de Reynald Secher, auteur de "Histoires de Résistances en Bretagne". Il aborde clairement dans cet ouvrage la question juive, la Shoah et devoir de mémoire contre le "mémoricide" [3]. Pourtant, il a été récemment accusé de révisionnisme pour ne pas avoir parlé de la Shoah dans son "Histoire de Bretagne" en bande dessinée [4] ; De Gaulle et Churchill n'en parlent pas non plus dans leurs œuvres respectives...

Attaquer quelqu'un sur ce qu'il a dit ou écrit, soit. Le débat d'idées, à condition qu'il soit loyal et correct, fait partie de la démocratie, mais attaquer quelqu'un sur ce qu'il n'a pas dit est la porte ouverte à toutes les interprétations et calomnies.

Tous les prétextes sont bons pour empêcher les Bretons d'avoir accès à leur propre Histoire. Les nationaux-républicains détournent les valeurs universelles de l'antifascisme pour susciter une chasse aux sorcières dans le plus pur style de la Sainte inquisition et du maccarthysme. Jusqu'où iront-ils ?

Les signataires de cette contre-pétition considèrent comme insultant qu'on puisse les accuser d'idées fascistes, car c'est précisément par antifascisme qu'ils s'opposent au National-Républicanisme. Ils demandent pour le peuple breton comme pour tous les autres peuples du monde, la démocratie, une société égalitaire, la fin de l'exploitation économique, l'intégrité de son territoire (annulation du décret Pétain-Darlan du 30 juin 1941, séparant la Loire-Atlantique du reste de la Bretagne) et le droit de vivre leur culture et leur langue.

Nous préférons Gandhi à Jules Ferry. Peut-être serait-il temps au nom de la décolonisation et du devoir de mémoire, de débaptiser les rues ou établissements scolaires qui portent le nom de ce national-républicain aux idées racistes ?

Cet appel du syndicat Distok-CGT de Coop Breizh s'adresse aux artistes, écrivains, poètes, éditeurs et intellectuels bretons. Il tend ainsi à démontrer aux auteurs et signataires de la pétition "au pays des aveugles..." qu'on peut être intellectuel et défendre la Bretagne. Il s'adresse aussi aux signataires dont on aurait peut-être profité de la bonne foi en agitant le spectre du fascisme...

1) Régis Debray, national-républicain.

2) Hugues Jallon et Pierre Mounier.

3) Pages 14 et 15 de l'ouvrage cité.

4) Le Monde, 23 mars 2000.

Les sous-signés approuvent l'appel "Quand on veut tuer son chien..."

NOM	QUALITÉ	SIGNATURE

A retourner à : Syndicat Distok-CGT, B.P. 7, 29540 SPEZET

Un jour avec... Capercaillie,

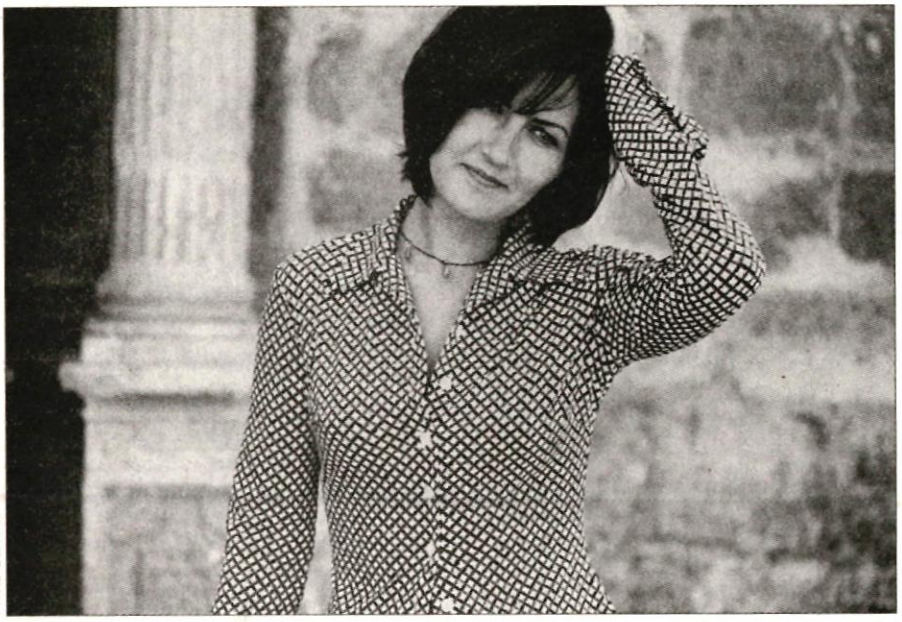


Photo Survival

Karen Matheson

Capercaillie est sans aucun doute l'un des groupes écossais les plus populaires de par le monde. La voix de Karen Matheson, "touchée par la main de Dieu" selon Sean Connery, n'est sûrement pas étrangère à ce succès. Alors que le groupe travaille déjà sur son prochain album, dont la sortie est attendue pour l'automne, nous avons voulu en savoir plus, et avons rencontré leur ravissante chanteuse Karen Matheson.

Assurément Capercaillie est un groupe qui a une histoire. Déjà tout jeunes – ils avaient à peine 14 et 16 ans – Karen Matheson et celui qui n'était pas encore son mari, Donald Shaw, avaient monté un groupe avec Shuna, la sœur de ce dernier, et un piper de leurs amis.

Ils jouaient sous le nom de *The Etives* dans les ceilidhs (les festoù-noz locaux) autour de leur village de Taynuilt, pour le plaisir, et aussi pour se faire de l'argent de poche. Soutenus par leur professeur de gaélique Morag Robb et leurs propres parents, ils avaient même produit deux albums en 1982 et 1983.

Quelques temps plus tard, on les retrouve sous le nom de Capercaillie (qui signifie coq de bruyère ou grand tétras), un nom choisi par Donald Shaw en raison de la similitude de situation entre cet oiseau en voie de disparition et la culture gaélique, elle aussi bien mal en point.

Dès 1984, avec une formation nouvelle, ils sortent en auto-production l'album Cascade, aujourd'hui quasiment introuvable. *"Enregistrée et mixée en trois jours, la musique était jouée et arrangée de manière très traditionnelle, malgré quelques touches occasionnelles de synthétiseur"*, confie Karen Matheson. *"L'inspiration principale du groupe était puisée dans la tradition de "puirt a beul" ou "mouth music", qui sont de très anciennes chansons à danser, formées d'onomatopées. Ce sont des chansons très rythmées, qui datent de l'époque jacobite, lorsque les gens, privés d'instruments de musique par le pouvoir anglais eurent recours à la chanson pour faire danser leurs semblables. C'est en quelque sorte l'héritage culturel que m'a laissé ma grand-mère Elizabeth MacNeill, une chanteuse réputée de l'île de Barra dans les Hébrides".*

Puis au fil des années, la formation se modifie, Charlie McKerron le violoniste rejoint le groupe en 1986, suivi de John Saich le bassiste, et Manus Lunny au bouzouki en 1988.

Entre temps le groupe a produit deux albums, *Crosswinds* chez Green Linnet, et surtout le magnifique *The Blood is Strong*, la bande originale d'une série documentaire pour Channel 4.

Enfin en 1989, c'est la sortie de *Sidewaulk*, l'un de leurs albums les plus aboutis. En 1991 toujours avec la même formation, voici l'album *Delirium* qui leur apporte la consécration et leur vaut un disque de platine suivi en 1992 de *Get Out*, compilation de morceaux live.

Comme les années, les albums se suivent régulièrement, puisqu'en 1993 le groupe enregistre *Secret People* produit par Donal Lunny. Comme pour *Delirium*, le modernisme qui commençait déjà à poindre sur *Sidewaulk*, trouve ici toute sa place. Aux chansons en gaélique parfois vieilles de plusieurs siècles, se mêlent des instrumentations très contemporaines, et les rythmes africains commencent à pointer leur nez. De même la langue gaélique jusqu'ici omniprésente, laisse parfois la place à des chansons en anglais.

En 1994, sortie d'un album éponyme au modernisme souvent douteux, cédant aux sirènes de la mode et de leur maison de disques, *Caperçaillie* a des relents de techno.

To the Moon en 1995 les voit revenir à un répertoire un peu plus conforme à leur image. Sur celui-ci figure la magnifique chanson tirée du film *Rob Roy, Ailein Duinn*, aussi reprise sur l'Héritage des Celtes.

Puis en 1997 c'est l'album *Beautiful Wasteland* qui voit le jour, là encore un mélange des genres; un disque sur lequel voisinent des morceaux traditionnels et des compositions très modernes, avec en prime, deux chanteuses africaines.

Enfin pour boucler la boucle, sortent coup sur coup en 1998, deux *Best of* du groupe; l'un issu de leurs deux premiers albums parus chez Green Linnet, et le second pour la période de 1991 à 1993.

Quant à l'album paru le plus récemment, *Glenfinnan (Songs of the '45)*, il s'agit d'un disque un peu à part dans la carrière du groupe. *"Cet album a été enregistré au cours de l'été 95 sur le site historique de Glenfinnan à l'ouest de Fort William. Nous avions été filmés plusieurs soirs de suite au coucher du soleil par la BBC Scotland, à l'occasion de la commémoration du 250e anniversaire de la révolte jacobite de 1745. L'album comprend neuf chansons, toutes en gaélique, dont la plupart furent d'ailleurs écrites à l'époque, par plusieurs des meilleurs*

Karen Matheson la voix des Gaëls

poètes du moment, Alasdair Cameron, Alexander MacDonald, John MacLachlan Ces chansons racontent quelques-uns des épisodes de l'histoire écossaise, lorsque les populations de Highlanders vinrent au secours de Bonnie Prince Charlie.

L'un des buts de l'émission, en dehors de l'intérêt historique, était également de montrer aux téléspectateurs que malgré toutes les tentatives d'étouffement de la langue gaélique et de la nation écossaise par les Anglais, la culture gaélique a su résister à l'oppression, et rester vivante jusqu'à nos jours".

La Celtic Soul

Au cours de leurs 16 années de présence sur les scènes mondiales, la musique de Capercaillie a comme n'importe laquelle, connu une évolution sensible.

"Il est bien difficile" avoue Karen, *"de définir notre musique, car comme tout un chacun, elle est en perpétuelle évolution. Au départ elle est fondée sur la musique traditionnelle écossaise, en particulier les chansons des Hébrides Extérieures. Mais au fil des ans et au cours de nos nombreux déplacements dans le monde, nous avons rencontré quantité de musiciens issus de différents pays, et de cultures diverses. Cela a bien entendu contribué à nous influencer parfois fortement. Ainsi au cours de notre carrière, nous avons intégré à notre musique des touches de blues, de jazz, de pop, et même plus récemment des rythmes africains. C'est une évolution naturelle. Nous écoutons les musiques qui nous entourent, et lorsque quelque chose nous plaît, nous l'intégrons à notre propre musique.*

De plus, que notre formation ait intégré plusieurs nouveaux musiciens depuis quelques années souligne de fait cette évolution. Alors je reprendrais facilement à mon compte le terme dont on nous a parfois gratifiés en parlant de notre musique, une sorte de "Celtic Soul". C'est une définition qui nous convient parfaitement."

Alors qu'à leurs débuts la musique du groupe était uniquement traditionnelle, avec en particulier tout le répertoire de chansons gaéliques de Karen, on assiste au début des années 90 à l'apparition de compositions personnelles de différents membres du groupe.

"Dès notre album Delirium, les garçons ont commencé à composer" confirme Karen, *"des chansons ainsi que des instrumentaux. Moi-même je m'y suis mise depuis mon album solo, essentiellement des mélodies et quelques chansons aussi.*

Les thèmes que nous développons dans nos chansons font partie de la vie de tous les jours. A ce titre l'émigration, les problèmes économiques, l'écologie, ou même la politique trouvent de plus en plus leur place dans notre répertoire. Mais le romantisme n'en est pas pour autant absent. L'amour, la tendresse m'inspirent particulièrement.

Au départ, et encore de nos jours pour une large part, j'ai été fortement influencée par des chanteuses traditionnelles comme Flora MacNeil, Catherine-Ann MacPhee ou ma propre grand-mère. Mais de plus en plus nous nous ouvrons aux influences de la musique actuelle. Finalement la combinaison de toutes ces influences et des personnalités des divers membres du groupe, conduit à produire une musique originale, facilement identifiable comme la marque de Capercaillie."

Une musique ancrée dans la culture gaélique

Sur les premiers albums de Capercaillie, on notait la présence de textes uniquement en gaélique. Au fil des ans, l'anglais a fait petit à petit son apparition, prenant toujours plus de place dans leur répertoire. Alors, un choix délibéré ou une dérive vers la facilité?

"Pas du tout" renchérit Karen. *"Le gaélique a toujours eu, et aura encore longtemps, une importance capitale pour nous, car c'est notre héritage culturel En ce qui me concerne, je ne suis pas gaélisante de naissance. C'est une langue que j'ai apprise à l'école. Malgré tout je me sens très proche de celle-ci, que j'ai toujours entendue à la maison, notamment auprès de ma grand-mère qui me chantait des berceuses en gaélique A ce titre, le gaélique revêt une résonance émotionnelle très forte pour moi.*

En dépit de tout ça, aucun des membres du groupe n'a eu la chance d'avoir le gaélique comme langue maternelle, et même si beaucoup l'ont appris, peu le maîtrisent parfaitement. Il nous est donc plus facile d'écrire en anglais Mais dans l'une comme dans l'autre langue, ce qui importe c'est de pouvoir faire passer ses idées, d'exprimer ce qu'on croit être bon musicalement.

En ce qui concerne notre public, même s'il ne comprend pas souvent les paroles des chansons, cela a peu d'importance, car la musique est un langage universel. Même si nous expliquons le sens des chansons, les gens perçoivent dans la sonorité des mots chantés, la beauté de la langue. Et c'est çà qui importe. Lorsque chez vous un artiste chante en breton, le public ne comprend pas toujours, mais où que vous alliez, la langue ne sera jamais une barrière".

Des chansons à message?

Comme Karen le dit elle-même, de plus en plus de leurs chansons prennent pour thème le quotidien des Ecossais. L'occasion était belle de lui demander comment elle se situait par rapport à tous les changements intervenus en Ecosse depuis quelques années.

"De plus en plus je pense que nos chansons contiennent un message. La nature originelle de Capercaillie est issue de la culture des Hébrides, des "waulking songs" chants de foulage, de la "mouth music", ces chansons qui évoquent l'oppression dont a longtemps été victime notre peuple et notre langue. Même nos chansons les plus récentes, bien qu'écrites en anglais, se rapportent à notre identité. Elles disent de façon plus moderne peut-être que le "puirt a beul", toute notre ferté d'appartenir au peuple des Gaëls et des Scots. Je suis donc persuadée qu'il est primordial, lorsqu'on bénéficie d'une large tribune, comme les artistes, de témoigner sur ce qui se passe autour de soi, que ce soit dans le monde, ou plus proche de nous, en Ecosse, pouvoir parler du nouveau statut de notre pays.

L'an dernier on m'avait demandé d'interpréter des chansons lors de la cérémonie d'ouverture du parlement écossais. Au-delà de la ferté que j'ai ressentie, ce fut pour moi un moment d'intense émotion. Et en ce qui nous concerne, nous sommes heureux et fiers d'avoir obtenu un parlement écossais. Maintenant nous attendons bien sûr avec une grande impatience, la prochaine étape que nous appelons de tous nos vœux: l'indépendance".

Une carrière solo

Recentrant nos propos sur le côté musical, nous avons également évoqué avec Karen Matheson, ses expériences solos et avec d'autres musiciens.

➡

Un jour avec...

(suite de la page 29)

"En 1996, un peu fatigués par toutes les tournées du groupe, nous avions décidé de faire un break, pour réfléchir à notre travail, et étudier ce vers quoi nous allions nous orienter. J'avais donc choisi, souligne Karen, *de mettre cette période à profit, pour faire une expérience à un niveau plus personnel, de façon plus réfléchie. Chanter avec le groupe est fantastique, mais cette expérience solo dans un répertoire différent, a été quelque chose d'enthousiasmant.*

J'ai eu l'occasion de travailler en étroite collaboration avec quelqu'un comme James Grant, un musicien de rock de grand talent. Il m'a beaucoup aidé pour l'album "The Dreaming Sea", puisque quatre morceaux sont entièrement de lui. Des gens comme le bassiste Eoghan O'Neill ou le batteur Ray Fean m'ont accompagné. Le grand jazzman Tommy Smith a également joué avec moi. J'adore son style que je trouve inspiré.

Cet album était davantage que les albums du groupe, le vrai reflet de ma personnalité. Et d'ailleurs depuis quelque temps, je travaille de nouveau sur d'autres morceaux pour un second album solo, qui devrait voir le jour fin 2000 ou début 2001.

A côté de cet album solo, Karen et son mari ont bien entendu participé à la fantastique aventure de *l'Héritage des Celtes* et à la "douloureuse" expérience de l'Eurovision.

"Nous avons adoré travailler avec Dan, qui est quelqu'un de chaleureux et de sincère. Participer à l'enregistrement des albums, puis surtout tourner avec toute l'équipe de l'Héritage, nous a procuré un immense plaisir. Nous avons pu ainsi partager des tas d'expériences avec une foule de musiciens de différentes origines. On a découvert les cultures et la musique des autres musiciens, ce qui est très enrichissant. Nous sommes vraiment très fiers d'avoir pu prendre part à cette épopée.

Et bien entendu, nous partageons le rêve de Dan, de voir un jour toutes les nations celtes se donner la main, que ce soit au niveau de la musique, de la langue ou des relations économiques.

En ce qui concerne l'Eurovision, ce fut pour moi une grande émotion de chanter une chanson en breton devant tant de monde, et de pouvoir ainsi lui donner une tribune fantastique. Quant à la compétition, les dés étaient pipés, et ça ne m'a pas vraiment plu. En fait on l'a pris avec ironie, alors autant en rire."

Depuis cette expérience, Karen a pris goût aux métissages musicaux, car elle a également participé à l'album d'un groupe irlando-danois *Secret Garden*. Et plus récemment elle a chanté sur l'album du Kabyle Idir.

Propos recueillis par
Philippe COUSIN

Livres

✦ Ys en automne, de Martial Caroff



Il se passe toujours quelque chose de nouveau à l'Ouest ! En ce jour d'automne 2001 il s'en passe même de belles sur la ville d'Ys. Le professeur de littérature grecque à l'Institut de Recherche sur les Langues et les Civilisations Disparues : Antoine de Nervèze, meurt empoisonné lors d'une représentation théâtrale dédiée à Socrate. Cette première mort provoque la venue de l'irascible lieutenant Krafft chargé de résoudre le mystère. L'assassin récidive et sa logique échappe à tout raisonnement à moins que sa source ne remonte à un passé lointain de la Cité d'Ys... Comme c'est un roman policier il ne convient pas d'en dévoiler davantage.

Premier volet d'une tétralogie intitulée les *Quatre Saisons d'Ys* ce premier roman de Martial Caroff nous fait traverser des siècles d'histoire à la rencontre de personnages étonnants. Enseignant chercheur à l'Université de Bretagne Occidentale à Brest, Martial Caroff est spécialisé dans l'étude des magmas. Nous attendons les 3 saisons suivantes avec impatience. A lire sans attendre !

Ed. Terre de Brume Collection "Granit Noir", 272 pages, 49 F.

✦ Telgruc-sur-Mer/Promenade littorale,
de Jean-Pierre Quemener

Jean-Pierre Quemener (ou plutôt Yann-Ber Kemener) est déjà bien connu par plusieurs mises au point de la "Collection Bleue" de Skol Vreizh. Toutes fort intéressantes. Il nous présente aujourd'hui un très bon guide : "Telgruc-sur-Mer/Promenade littorale" et pour ne pas oublier le breton : "War vord ar mor", en sous-titre. Ce livre est publié par l'Association Eost (la moisson, en breton, mais aussi les initiales de Etudes Ouvertes Sur Telgruc). Yann-Ber remercie les nombreuses personnes qui l'ont aidé dans son travail.



L'ouvrage est très bien fait. Et pratique, il peut tenir dans la poche. Il s'agit de descriptions de balades le long des huit kilomètres de côtes de la commune. On y trouve une foule de renseignements : faune, flore, géologie, histoire, noms de lieu, activités économiques... Les illustrations sont nombreuses, dont un grand nombre en couleurs. Le lexique breton-français comprend 250 mots. Ce guide se termine par une longue bibliographie. Un livre qui pourrait éveiller des vocations dans d'autres communes !

G.M.

132 pages, 90 F, EOST.(Mairie de Telgruc).

✦ Sein est son nom, de Jacques Lescoat

Après Groix, Belle-Ile et Ouessant, Jacques Lescoat nous propose une découverte de l'île de Sein. Pas de photo, des dessins à la plume ; pas de carte, des croquis de l'auteur, qui est allé découvrir Sein, cette île minuscule où 1.100 habitants parvenaient encore à vivre en 1962. Jacques Lescoat est avant tout géographe : il comprend les paysages, nous les explique, les détaille par des croquis et des dessins, à la fois simples et précis. C'est aussi un promeneur qui se laisse imprégner par ses impressions, ses sensations. Un écrivain qui nous les fait partager. Il nous livre aussi ses réflexions de breton humaniste qui s'inquiète de l'avenir des îles, qui souhaite que le breton s'y maintienne grâce aux classes bilingues, qui observe les effets du tourisme, qui pèse les risques. Sans photo, sans effet, il tente de nous mener au plus profond des îles bretonnes et y réussit souvent.



Ed. Finisterre, 120 pages, 62 F.

Textes et images :

L'été a vue la parution d'une série d'ouvrages où la qualité de l'illustration photographique se dispute à celle du texte.

✦ Nicole et Félix Le Garrec présentent, chez Blanc-Silex, un bel ouvrage bilingue, ***Le siècle des Bigoudènes / Kantved ar Bigoudenned*** (112 pages grand format, 139 F). Le photographe de Ploneour-Lanvern a été élevé par une bigoudène en coiffe. Pendant toute sa carrière – des années soixante à l'an 2000 – il a pris des photos de la vie quotidienne. Le livre montre plus de 100 photographies inédites, en noir et blanc. Le plus souvent, elles sont datées et localisées. Autant que possible, le nom des personnes photographiées apparaît, sauf dans les photos de groupe. Un texte de Nicole Le Garrec sur l'évolution de la coiffe complète le mémorial. La plage, l'usine, la manifestation, les repas de famille, les cérémonies, les bureaux de vote, les pardons, le marché, autant de lieux et de situations où l'on a vu des bigoudènes en coiffe. Un livre attachant, fantaisiste, qui pose aussi des questions.



✦ Le Chasse-Marée/ArMen vient de publier ***Les archives Jos Le Doaré***, du nom des 3 générations de photographes de Châteaulin qui ont aussi marqué le siècle par la qualité de leurs éditions et leur souci de faire connaître une Bretagne authentique. Cela donne un très beau livre de plus de 230 pages (290 F), réalisé par François de Beaulieu, qui a mis à profit l'immense collection pour établir des parallèles et faire des comparaisons, à plusieurs décennies d'intervalle. Comparaison des paysages, des monuments, des fêtes, du travail. Disons tout de suite que nous avons beaucoup apprécié ce travail, cette réflexion sur notre histoire récente et rapide. Les dégradations du cadre de vie, les changements de techniques, la destruction délibérée de signes tangibles de notre identité apparaissent clairement. Mais aussi les progrès, la misère qui recule, les restaurations réussies (dunes de Ste-Anne La Palud), les créations culturelles d'aujourd'hui. Tout cela au travers du travail quotidien d'un photographe breton qui a su le rester et conserver une qualité, y compris dans ses éditions, qui en fait encore un modèle.



✦ Arnaud Maisonneuve et le photographe Louis Blonce se sont associés pour un livre, ***Musik en Breizh***, un regard sur vingt ans de musique bretonne, édité par Coop Breizh dans sa nouvelle collection "Du ha gwenn" (Noir et blanc), une réussite graphique et technique (80 pages sur papier couché, 79 F). Pour chaque double page c'est la même maquette : une photo noir et blanc très travaillée d'un musicien ou chanteur breton, une notice sur les circonstances, l'artiste, la musique concernée. Dans le détail, c'est très varié ; la photo peut occuper presque toute la place, avec une courte légende. Dans d'autres cas, c'est l'inverse : photo plus petite, texte plus long. Loeiz Bloñs, très présent depuis plus de vingt ans sur tout ce qui bouge en Bretagne, y compris dans les colonnes du P.B., a puisé dans une collection exceptionnelle où les artistes ne posent pratiquement jamais. On retrouvera, sous des angles originaux, tout ceux qui nourrissent et illustrent la musique bretonne, de Patrick Molard à Mélaine Favennec, de Kristen Nogues à Denez Prigent en passant par Dan Ar Braz, E.V., Bernez Tanguy, Manu Lann Huel et tous les autres. Sans omettre Alan Stivell, par qui tout est arrivé, et Glenmor. En feuilletant le livre, on revit le formidable "revival" d'une culture. Les notices qui l'accompagnent permettent de fixer les lieux et les dates, ainsi que les circonstances. Les photos transforment cette aventure en épopée.



✦ ***Voix et visages*** : Dans la même collection, le journaliste Yves Loisel publie 32 de ses rencontres avec des écrivains de Bretagne (202 pages, 129 F, papier couché). Le texte est issu des interviews parues dans le supplément magazine du *Télégramme* de 1995 à 1999. Chaque texte est illustré d'une bonne photographie en pleine page, et d'une bibliographie succincte. Pour chaque auteur rencontré, la longue de l'interview peut varier de 4 pages à 8. Certains sont très renommés : Michel Mohrt, Charles Le Quintrec, Paul Guimard, Michel Le Bris. D'autres restent en partie à découvrir : Marie Le Drian, Madeleine Mouget, Guénane, ou mériteraient d'être mieux connus. Les notices sont bien plus qu'une interview. Yves Loisel a intégré les propos des uns et des autres dans des développements construits et cohérents, fort bien écrits. On saisit ainsi le parcours de l'auteur, les influences qu'il a subies, la marque de son enfance, les traits de sa personnalité.



✦ ***Escales à Brest*** : Encore un ouvrage qui allie les photographies en noir et blanc et un texte d'auteur. Claude Le Gall nous fait découvrir son Brest à lui, ce qui est une gageure dans une ville sans grand patrimoine architectural, privée de l'essentiel de son passé par sa destruction, puis sa reconstruction hâtive. La ville du photographe, c'est le gris plus que le noir et blanc. Des paysages au ras du sol, des friches, des terrains vagues, des entrepôts portuaires, des silhouettes grises, vues de loin. Des coins de rue taggés, des grues, des longs murs de pierre. Jean-François Coatmeur a illustré cette vision grise d'une nouvelle policière de 34 pages qui prend pour cadre ce que les photos nous montrent. Une histoire prenante, ouverte sur le monde. Un marin de commerce chilien, ancien tortionnaire, retrouve la fille de ses victimes. Elle est venue à Brest lui faire payer l'addition. le polder industriel, la vasière des photos, c'est là que l'affaire se réglera et s'élucidera, grâce à l'enquête d'un policier à la retraite. Un récit sobre et vrai comme Brest. Quant aux nombreuses photos que l'entourent, elles n'ont guère retenu les aspects riants d'une ville grise et blanche sous le soleil éclatant, les perspectives majestueuses et aérées, la présence toute proche de la mer et des champs, la chaleur des cafés. Avec talent, le photographe a surtout perçu le sinistre et le dérisoire, pas la sérénité, la tranquillité, l'humanité. A chacun sa vision. Celle-ci mérite d'être regardée… et lue. (Terre de Brume, 96 pages, 159 F).



J.J.M.

Les Pays de la Lune

Les Pays de la Lune ont été découverts dans la deuxième moitié du XX[e] siècle, en Europe, alors que certains explorateurs, auparavant, avaient tendance à les situer en Amérique. – La lune étant chère aux Peaux-Rouges criards, comme chacun sait.

C'est tout d'abord le Maréchal Pétain (en breton : Mare-Chal Butun) qui ouvrit la porte aux investigations savantes sans lesquelles ces contrées jugées lointaines et pourtant si proches n'auraient peut-être jamais pu voir le jour ni se classer parmi les tout nouveaux "pays émergents".

Dans la cartographie classique, les Pays de la Loire s'étendaient de Saint-Nazaire au Mont Gerbier-de-Jonc, jalonnés par les villes de Saumur, Ambroise, Orléans, Nevers, Le Puy et de nombreux châteaux touristiquement célèbres. Ce fut là une grande source de confusion dans la recherche traditionnelle des "mythiques" Pays de la Lune (en breton : Broioù Al Loar).

Hérités de la pensée féodale, les concepts territoriaux de "Maine" (encore hélas opérationnel aux U.S.A.) et d'"Anjou" (un royaume, selon la Chronique) brouillaient les pistes et empêchaient nombre d'érudits de discerner l'existence et les évidentes frontières des Pays de la Lune. N'oublions pas qu'on est allé jusqu'à localiser ceux-ci dans les parages du Japon ! (Cf "Les Pays de la Lune Vague", Xavier You, 1888).

Force est de constater que le Général De Gaulle (en breton : Renerall Ar Gal) n'a rien pu faire, malgré ses pouvoirs, son prestige, pour accélérer la recherche, stimuler les explorations en direction des lunaires régions.

Mais un de ses barons, du nom d'Olivier Guichard (en breton : Olier Ki-chaou) avait compris l'essentiel : que les Pays de la Lune devaient avoir une géographie variable et – plus important encore – qu'ils ne devaient pas avoir d'histoire !

Le soleil se levait tous les jours, sous nos yeux, sur les Pays de la Lune, et on ne les voyait pas ! Ce fut une des grandes découvertes de l'Europe de cette fin de siècle.

Les naïfs qui croyaient que Nantes se trouvait en Bretagne, que Fontenay-le-Comte se trouvait en Bas-Poitou, devaient se rendre à l'évidence : ils étaient lunatiques sans le savoir, victimes d'illusions d'optiques, voire politiques !

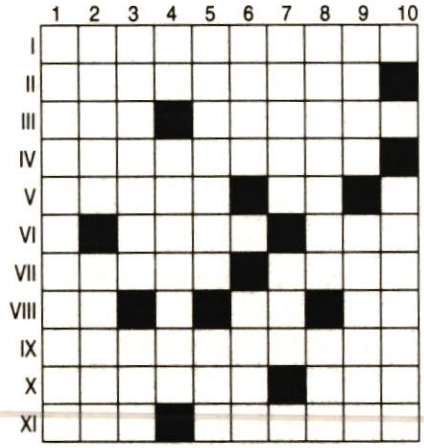
On ne change pas une théorie qui gagne. Celle de Galilée a fini par triompher. Les Pays de la Lune – ce "nouveau Nouveau Monde", comme ils ont été chantés – malgré leur tardive apparition sur la carte, s'imposeront bientôt à tous et feront leur entrée dans les manuels scolaires.

Osons espérer que les esprits chagrins, les pèlerins du dénigrement systématique qui prétendent encore aujourd'hui contester leur appartenance à une région stupidement qualifiée d'"artificielle", sauront tôt ou tard se rendre à cette évidence à la fois sereine et magique...

M. DAVID

Mots Croisés Bretagne-Celtie n° 128

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT :

I. On ne peut manquer de remarquer sa pointe en pays de Guérande. - II. Pour un non bretonnant un peu naïf, cette préposition peut sembler rejeter le sentiment amoureux. - III. N'est plus jamais interne dans la poésie bretonne depuis le milieu du XVII[e] siècle ; Qui travaille sous l'eau. - IV. Ancien moulin à marée du Morbihan. - V. N'est pas réservé à Saturne ; Céréale. - VI. Habitations ; Généreuse, ne se refuse pas. - VII. On préfère généralement qu'elles ne fassent que passer ; Plus obstinée qu'un Breton ? - VIII. Un début de provocation ; Saint breton ; Très banal aux Sept-Iles. - IX. Ses armes abritent un saumon. - X. A sa pointe, un donjon commandait autrefois l'entrée de Saint-Brieuc par la mer ; Ne risque pas d'être confondu avec un rouget. - XI. Inversé : sur le chemin de croix ; On voudrait pouvoir croire que de nos jours, aucun être humain ne risque plus de l'être.

VERTICALEMENT :

1. Un personnage quelque peu insolite dans l'œuvre de Louis Guilloux. - 2. Eh bien, voilà qui n'est guère difficile à traduire en français ; Père d'Arthur. - 3. Ancien Nantais ; Facilite la consultation d'un répertoire. - 4. Evêque constitutionnel de Rennes (Initiales) ; Cette année, ne risquent guère d'envahir les hôtels du sud Bretagne. - 5. Aucune chance de découvrir de telles profondeurs près de nos côtes ; A la pointe des vagues. - 6. Certaines sont plongées dans "l'enfer froid" ; Permet d'exprimer aussi bien la gaieté que la tristesse. - 7. A Ouessant, précède un filage manuel ; Affluent de la Vilaine. - 8. Naguère, réunissaient de nombreux invités ; Port au Croisic. - 9. Pour un Vannetais, le nom de cette mer intérieure étrangère est bien près d'avoir un sens tout autre ; On aurait préféré que le contenu de l'Erika le soit beaucoup moins. - 10. Qui s'y frotte s'y pique.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 127

Horizontalement : I. FILTZMEENS. – II. ENERE ; MRAK (KARM). – III. DEVA (DEVADUR) ; PERI. – IV. EL ; CAIRN. – V. RIK ; BREIZH. – VI. AG ; VAINCUE. – VII. LINADENN. – VIII. IBIL ; NOIR. – IX SLAV ; NU (NULL/UNAN) ; AL. – X. MELEN ; ODE. – XI. ASTERIES.

Verticalement : 1. FEDERALISME. – 2. INELIGIBLE. – 3. LEV ; NIALA (ALAIN). – 4. TRAC ; VALVES. – 5. ZE ; ABAD ; NT. – 6. IRIENN. – 7. EMPRENNOU. – 8. ERENICNI (INCINERE) ; OI. – 9. NAR (NARENN/RAN) ; ZU (KERZU) ; RADE. – 10. SKIZHER ; LES.

Conférence

SKED

SKED, 18 rue Duguay-Trouin à Brest, organise le samedi 16 septembre, une conférence par Erwan Puillandre sur la lutte bretonne : "Gouren d'hier et d'aujourd'hui". Entrée gratuite. Horaire à préciser au

✆ 02.98.80.26.71.

Spectacle

Le groupe d'humour musical breton du Pays nantais

LES DRUIDES SAUMONÉS

seront ce mois-ci à :

- PLOEMEUR (56), le 7 septembre, aux "Jeudis de Ploemeur".
- CHARTRES-DE-BRETAGNE (35), le 29 septembre, à l'espace culturel Pôle Sud.

Stages de breton

L'association Stumdi propose une **FORMATION LINGUISTIQUE AUX MÉTIERS BILINGUES FRANÇAIS-BRETON**

Stumdi

Lieux : Brest et Lorient

Démarrage : le 2 octobre 2000.

Possibilités de prise en charge des frais pédagogiques. Formation agréée au Plan régional.

Pour tous renseignements :

✆ 02.98.24.10.17.

ROUDOUR

Les stages Roudour de langue bretonne sont basés sur des journées de 7 heures divisées en 4 modules. Ce travail permet d'acquérir rapidement des automatismes. Pour choisir son stage et tester son niveau, téléphoner à l'association. Le calendrier de septembre au Huelgoat (29 est le suivant (1.100 f la semaine) :

- du 4 au 8 sept., niveaux 2 et 3.
- du 11 au 15 sept., niveaux 1 et 2.
- du 18 au 22 sept., niveaux 0, 1 et 2.
- du 25 au 29 sept., niveaux 1 et 2.

✆ 02.98.99.75.81.

Festoù-noz

Le 9 septembre
à QUIMPER
(salle du Chapeau rouge)
à partir de 21 heures

avec Koun, Kaol-Kozh et l'accordéoniste Jean Le Floc'h. Ce sera la dernière sortie du groupe Koun. C'est organisé par le groupe de Quimper d'Amnesty International.

●

Le 15 septembre
à QUIMPER
(salle du Chapeau rouge)
Fest-noz de la finale des
Jeudis de l'Evêché

●

Le 16 septembre
à POULLAOUEN (29)
Festival de la
Nuit de la Gavotte

●

Le 16 septembre
à QUIMPER
(salle du Chapeau rouge)
Fest-noz organisé par
Quimper-Athlétisme

Le 23 septembre
à BRASPARTS (29)
(à Gwernandour)

Fest-noz
avec Skeduz, Karma,
A. Ebrel, etc.

Organisation : RAF

●

Le 30 septembre
à MORDELLES (35)

Le Centre culturel organise
dans ses locaux
un fest-noz

animé par les groupes Kendon et les Chiens de noce, les chanteurs Yann et Katou et les musiciens du Cercle celtique de Rennes.

●

Le 30 septembre
à QUIMPER
(salle du Chapeau rouge)

Fest-noz organisé par
l'Insertion professionnelle
des déficients visuels

Musique vocale

Abbaye du Relec
Abati ar Releg

Les 15, 16, 17 septembre
5es Rencontres de Musique vocale
"VOIX D'HOMMES"

Les rencontres ont lieu à l'abbaye du Relec, en Plounéour-Menez (29). Elles sont placées cette année sous le parrainage de James Bowman et animées par Trân Quang Hai. Signalons aussi le 17 septembre Ozan Firat qui interprète ses chants mystiques de l'Anatolie, en kurde et en turc.

✆ 02.98.78.05.97.



D.R.

Ozan Firat.

Expositions

HANGART' 2000 NIZON

Tous les week-ends,
jusqu'au 25 septembre,
à Nizon (29).

NIZON 2000

c'est "Bonjour le siècle !" : environ 150 tableaux accrochés sur les murs des maisons et à l'intérieur des commerces. Exposition éclatée, installée selon l'humeur des gens et la couleur du temps : on sort les tableaux le jour, on les rentre pour la nuit. Libre d'accès, les samedi et dimanche.

Et du 23 au 25 septembre, le pardon de Nizon…

●

A Guerlesquin (29)
la **3e FETE DES ARTS**
DU TAUREAU
du 1er septembre au 1er octobre

Exposition de peintres, de sculptures et de céramistes.

Notez aussi le 25 septembre la **Nuit de la poésie**, avec J.P. Kermarrec (spectacle bilingue).

Courrier

« Très choqué par le ton de l'article paru dans le n° 438 sous la signature de Yann Fiévet. Vraiment indigne comme ton par l'amalgame qui y est fait entre l'ARB, modalité d'action pour laquelle je n'ai aucune sympathie particulière et certaines tendances jeunes du mouvement breton injustement, voire ignominieusement traitées dans le fond de l'article.

Car sur le fond, si certains jeunes s'énervent, au risque d'ailleurs de se perdre, n'est-ce pas aussi parce que le mouvement breton dans ses formes politiques et organisées et démocratique est d'une effarante platitude. Prenons le numéro 438 du "Peuple Breton" (...) : Quelle densité de pensées ? Quelles analyses percutantes ? Quels mots d'ordre fédérateurs et mobilisateurs ?

Un article tellement décoiffant sur le monde agricole que les éditoriaux de "Ouest-France" paraissent à côté des brûlots révolutionnaires, des quasi appels à l'insurrection... C'est dire ! (...).

C'est donc votre responsabilité de mouvement politique de tracer des voies, de donner des pistes, d'éclairer les situations et d'aider le désarroi de ces jeunes à trouver un exutoire positif et sur ce terrain vous me semblez trop défaillants pour pouvoir vous offrir la facilité du misérable discours ici dénoncé (...). Amitiés quand même. »

François Euzenat,
Nantes

Merci de votre amitié. Mais votre extrême sévérité envers notre journal nous amène à vous demander si vous trouvez le projet de statut particulier de la Bretagne si plat et si défaillant que cela, objectivement parlant. Quand à l'article agricole que vous tournez en dérision, c'est tout simplement la parole donnée à l'un des plus importants responsables professionnels : un homme du terrain, un homme de la réalité bretonne, dont le mouvement breton serait bien avisé de tenir compte, s'il veut être entendu.

« Yann Fiévet, tu m'indisposes... !

Ton dernier "Leurre de Vérité" m'a exaspéré. J'en ai marre des arrogants du savoir qui se réfèrent, sans arrêt, à des livres que je n'aurais sans doute jamais le temps de lire. Ces jeunes que tu descends en flamme pourraient attendre du mouvement breton autre chose que du mépris ou de la condescendance. Quelles réponses a apporté l'UDB depuis plus de trente années d'existence à cette jeunesse ? (...)

Je suis un nouvel adhérent à l'UDB et j'ai été frappé par les commentaires de jeunes personnes, assistant il y a peu de temps à une réunion d'information du parti : "Le discours est très bien, il y a des réponses théoriques pour tous les sujets abordés, mais quand nous avons demandé, à la fin de la réunion : "Et maintenant qu'est-ce que l'on fait ?", nous n'avons eu aucune proposition d'action ! Alors on est rentré à la maison (...)

Les nouveaux militants ont d'autres espérances que celles de devenir conseillers municipaux. Tu nous dis que "l'impatience n'est pas de mise", mais nous ne pourrons rien construire sans espoir d'une évolution rapide du statut politique de la Bretagne et ce, à travers la réalisation de projets concrets. (...)

Amicalement. »

Hervé Le Gall,
Groñvel (22)

« Ci-joint, mon réabonnement, plus ce petit mot d'humeur à l'intention du "Courrier" : Je m'énerve beaucoup du décalage perceptible entre vos discours et la réalité du terrain...

Je serais éventuellement prêt à donner un coup de main sur le secteur de Malestroit, en Morbihan, où je vais le week-end. Me contacter.. »

Jean-Pierre L.,
Nantes

« (...) A la décharge de Roparz Hemon, je ne considère pas, contrairement à Michel Treguer – dont j'apprécie énormément la prose – comme un "point noir" de sa biographie son départ en 1944 dans les camions de la Bezen Perrot. D'une part, l'homme était en effet "affolé" (on l'eût été à moins, après la fin de l'abbé Perrot...) et, après le débarquement du 6 juin, aucun transport public n'existait plus. Je le sais par expérience, ayant à l'époque quitté le lycée de Laval pour regagner à pied mon Morbihan. Si un camion allemand m'avait accepté en stop, je n'aurais pas fait la fine bouche, en dépit des risques de mitraillage aérien !

A sa décharge encore, cette citation de Primo Levi : "Diabolique, le système nazi était capable d'entraîner tout le monde sur la voie de la cruauté et de l'injustice, les bons comme les mauvais. Il était très difficile de s'en sortir. Il fallait être un héros."

En contre-attaque, le P.B. s'en prend à des personnalités très prisées des ultra-jacobins de la "Libre Pensée". Avec plus ou moins de bonheur... Bravo pour R. Leprohon au sujet de Giraudoux. Pas d'accord avec C. Guyonvarc'h ***(P.B. de juin)*** *qui condamne Benoît Frachon, contemporain de Thorez et Duclos qui stigmatisaient les "200 familles" de possédants, comme José Bové aujourd'hui la "mondialisation" du capitalisme. Frachon cite Rothschild au titre de banquier, et non pas de juif. (...) »*

André G.,
Sarzeau (56)

« Voici un chèque pour mon réabonnement et un petit plus pour mettre un peu de beurre (salé, of course) dans les épinards de la cause bretonne. Kenavo. »

Hervé Le G.,
Saint-Malo

« On dit que c'est dans le malheur que l'on reconnaît ses vrais amis ; les marins disent que c'est dans le gros temps que l'on évalue les capacités d'un bon ou mauvais capitaine ; moi, j'ai envie de rajouter que les rats quittent le navire Bretagne parce qu'il est en difficulté dans la tempête. Certains déchirent avec empressement le gwenn-ha-du déployé jusqu'ici (...).

Un jour, il y a déjà pas mal d'années, j'ai entendu – comme d'autres Bretons présents ce jour-là – un homme politique français dire sur les marches de l'hôtel de ville de La Rochelle : "On va les mater, ces cochons de Bretons".

Plus tard, des C.R.S. matraquaient les paysans bretons dans les rues de Quimper en les traitant de "salauds de Bretons". Ce soir-là, j'avais eu honte d'être Français.

Maintenant, avec le recul des années, je suis devenu pessimiste pour l'avenir de la Bretagne, sa langue et son identité. Je crains une nouvelle période de guerre froide jacobine envers les Bretons.

Croyez-vous que c'est par hasard que l'on ressort les dossiers jaunis concernant Roparz Hemon ? Mais, bon sang, à quelle époque sommes-nous ? En 1945 ou en l'an 2000 ? (...) »

G. Le Goff,
Vannes

« C'est avec plaisir que je vous envoie non renouvellement : abonné depuis plus de 20 ans, j'ai vu le P.B. grandir et prendre des couleurs, au sens propre comme au figuré.

La nouvelle charte va dans le bon sens : "L'action citoyenne du niveau local jusqu'au niveau mondial, est une action qu'il faut soutenir" : c'est ce que je lis dans la bonne presse américaine – si, si, cela existe ! (...)

A galon vat.»

Ropazh F. Carré,
Inverness (USA)

« Veuillez trouver 200 F de soutien en plus de mon abonnement. Bravo pour la nouvelle allure du P.B. (à part les articles ultra-négatifs de Yann Fiévet. (...)

Kalon vat. »

Dany French,
Guichen (35)

« Revenu en Bretagne, je me réabonne pour pouvoir continuer à lire les excellents articles de Roger Gicquel et pour soutenir votre combat contre les jacobins de tous bords et les crétins qui assassinent les Bretons. Bravo à Yann Fiévet pour son article sur "l'Armée ridicule bretonne", n'en déplaise à "Breizh-Infos"...

Je salue également l'initiative de ces militants vannetais qui veulent débaptiser 40 % des rues de leur ville et je demande à mon maire de débarrasser Betton de sa rue Ernest Renan, comme l'ont fait aussi des militants de Callac. »

Jean-Michel L.C.,
Betton (35)

« (...) Les jacobins de toutes tendances s'en donnent à cœur joie. S'il est quelque chose de récurrent dans le discours de nos adversaires, c'est bien de suspecter les autres d'antisémitisme, de racisme... de collaboration.

Je suis Corrézien, certains de mes parents, des grands-parents de mes amis ont été pendus à Tulle le 9 juin 1944 par des jeunes Alsaciens de la division SS "Das Reich" ; d'autres ont été arrêtés par la police française ou fusillés par la Milice de Vichy... Il faut assumer collectivement ; un de mes propres grands-oncles était délégué paysan de Vichy avant d'être élu maire SFIO en Corrèze.

La gauche exempte ? Ici, c'est risible, le PCF a essayé d'exécuter Georges Guingouin, chef des FTP et l'a discrédité honteusement après la guerre ; le maire socialiste de Limoges, élu en 1947, Léon Betoulle, avait voté les pleins pouvoirs à Pétain en 40, etc. Je n'épiloguerai pas : s'ils sont si prompts à attaquer les autres, c'est qu'ils savent à quel point leurs placards sont pleins (...).»

Cyril Coguéras,
Limoges (87)

« Voici 200 F pour mon renouvellement. Mais je ne désire plus recevoir aussi, comme l'an passé, "Breizh Info", qui faisait partie de l'abonnement groupé. Quel torchon ! (...) Et en plus, ils se posent en donneurs de leçons.

Kenavo. ha chañs vat deoc'h. »

Soazig Q.,
Lorient

PETITES ANNONCES

Nous avons une rubrique de petites annonces à tarif unique : 60 F (par chèque avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

PEUPLE BRETON SERVICE

A notre local de Saint-Brieuc, Sylvie assure à mi-temps le secrétariat du ***Peuple Breton***. Ses permanences ont lieu :

Lundi et vendredi :
de 9 h à 11 h 30 / 14 h à 16 h 30
et le mardi de 14 h à 18 h

Si vous avez besoin de précisions sur votre abonnement, envie de renseignements divers, ou simplement des demandes, des propositions ou des suggestions à formuler, n'hésitez pas à appeler.

Tél/fax/répondeur :
02.96.61.54.11

20 Francs

Faites-vous rembourser ce numéro !

En vous abonnant au **Peuple Breton** ce mois-ci, ou en vous réabonnant, ou en abonnant un parent ou un ami, vous pouvez bénéficier, **pendant tout le mois de septembre, d'une réduction de** la valeur de ce numéro, soit **20 francs**.

Il vous suffit pour cela de découper cette annonce et de la joindre avec le bulletin ci-dessous à un chèque de 180 F (200 F – la réduction), expédié au **Peuple Breton**, 6 rue Pinot-Duclos, 22000 Saint-Brieuc.

Abonnez-vous au Peuple Breton

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 200 F
– tarif de soutien : à partir de 220 F
– étranger : 240 F et plus
– étranger par avion : 270 F et plus

à partir du n° ..... inclus.

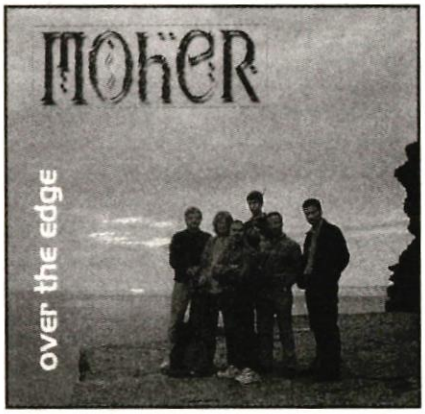
● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum 20 F
❑ de soutien : 23 F - 25 F - 35 F
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre
à l'ordre du
"Peuple Breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

Musiques de Celtie

MOHER - OVER THE EDGE. (Lochshore CDLDL 1282 - Celtic Distribution.)



A l'origine le flûtiste Noel O'Donoghue et le violoniste Michael Queally avaient fondé un groupe *The Gold Ring Ceili Band*, spécialisé dans l'animation des ceilidhs et autres set dancings, un peu partout dans les comtés Clare, Galway et Sligo.

Puis en 1989 à Ennis, une des Mecques de la musique traditionnelle irlandaise, ils rencontrent quelques autres musiciens dans une des nombreuses sessions auxquelles ils participent régulièrement. L'occasion fait le larron, dit-on, et les voilà embarqués a six dans le groupe **Moher**, du nom des fameuses falaises de la côte ouest du Clare. Aux deux premiers cités se joignent Pat Marsh au bouzouki, John Moloney au bodhran, Paul O'Driscoll à la contrebasse, et enfin Liam Murphy au chant et à la guitare.

Sur leur lancée ils sortent un premier album en 1991, *Out in the Ocean*, qui rencontre un très bon accueil. Parallèlement à Moher, chacun d'entre eux jouant dans divers groupes, *Deiseal, Tamalin, Calico,...* ils poursuivent leur carrière plutôt discrètement, et ils attendent près de dix ans pour produire un nouvel album, **Over the Edge**, pourtant déjà enregistré depuis quelques années.

De nombreuses régions irlandaises ont su développer un style musical particulier, le Donegal, le Connemara, la région de Sligo. Le Clare fait partie de celles-ci, et on constate une richesse musicale incroyable dans ce petit comté de l'ouest irlandais.

La musique de Moher qui est solidement ancrée dans le Clare, est à la fois tonique et sauvage, avec des arrangements particulièrement recherchés. Les reels et les jigs voisinent bien entendu avec les hornpipes et les valses, et quelques magnifiques chansons brillamment interprétées par L. Murphy. Plus original, nous trouvons même une suite de gavottes bretonnes, qui sonnent très irlandais.

Un album de qualité et des musiciens talentueux qui gagneraient à être connus de ce coté du Channel. A noter la jaquette, sur laquelle le groupe pose devant un magnifique coucher de soleil sur les falaises de Moher.

JONNY HARDIE & GAVIN MARWICK - THE BLUE LAMP. (Lochshore CDLDL 1287 - Celtic Distrib.)



De formation classique Jonny Hardie a joué du violon dans l'Orchestre national de la Jeunesse à Manchester, avant de s'en retourner dans sa région natale d'Aberdeen, où il se lance dans l'étude du fiddle et de la musique traditionnelle écossaise. Actuellement il fait partie du fameux groupe *Old Blind Dogs*.

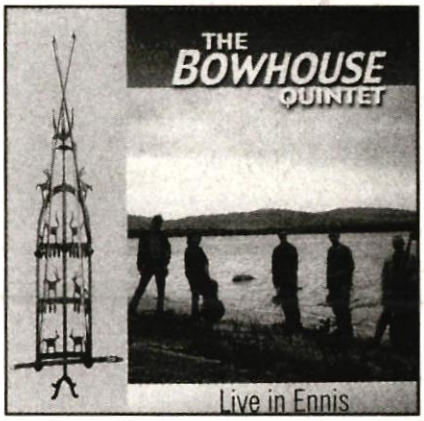
Gavin Marwick quant à lui, est originaire d'une des familles de musiciens traditionnels les plus connues d'Edimbourg, et depuis les débuts du groupe *Iron Horse* en 1990, il joue du fiddle, de la guitare et du bouzouki avec eux.

Jouant tous deux dans des groupes de folk progressif, ils étaient faits pour se rencontrer, ce qu'ils font sur un premier album *Up in the Air* en 1995. Cinq ans plus tard, ils renouvellent l'expérience pour le plus grand plaisir des auditeurs avec **The Blue Lamp**.

Près de 55 minutes d'airs traditionnels de fiddle, d'Ecosse, d'Irlande, et une fois encore de Bretagne, pour une suite de ridées de Pontivy. Et comme les pays de l'Est sont très prisés Outre-Manche, nous avons le droit pour le même prix, à une hora roumaine très enlevée, sur laquelle les deux fiddles se répondent à l'unisson. Parmi les onze morceaux que compte le disque, distinguons la très intéressante suite d'airs à danser, composée par Gavin, et qui donne son titre à l'album.

Un album acoustique de bout en bout, sur lequel le fiddle est à peine troublé par quelques incursions d'accordéon et de piano.

THE BOWHOUSE QUINTET - LIVE IN ENNIS. (Lochshore CDLDL 1291 - Celtic Distribution.)



Puisque nous sommes dans le comté Clare, restons-y avec l'album **Live in Ennis** du Bowhouse Quintet, un quintet à cordes formé autour de Paul O'Driscoll, le contrebassiste de Moher précédemment cité.

La création de **The Bowhouse Quintet** est due à une idée personnelle de Paul O'Driscoll, de rassembler autour de lui des musiciens d'envergure, tous spécialistes des cordes ; un peu la même démarche que le groupe Arz Nevez récemment constitué en Bretagne.

La carrière personnelle de Paul O'Driscoll se passe de commentaires, puisqu'il a participé à une foule de groupes et de projets, Deiseal, Tamalin, Bumblebees, Riverdance Orchestra, Donal Lunny's Band. Il a aussi enregistré sur les albums d'Arcady, Josephine Marsh, Tommy Hayes, et la liste continue.

Autour de lui, on retrouve Liam Lewis et Tola Custy au flddle, Jesse Smith à l'alto, et Clare O'Donoghue au violoncelle. Prévu à l'origine pour un enregistrement studio, le présent album fut finalement enregistré live, dans une église de Ennis, ce qui donne au son des instruments une couleur tout à fait particulière. Et si je n'avais peur de faire un mauvais jeu de mots, je vous dirais que voila bien un disque à écouter quasi religieusement.

P.C.

Selaouit

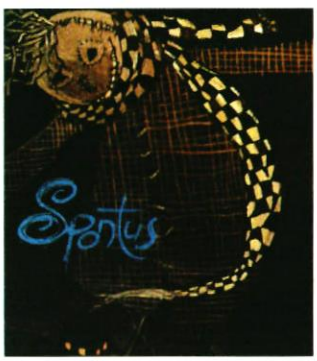
par Pierre Morvan



GLENMOR... Da enoriñ : (Kan an Douar/RBO, Coop Breizh, CD KAD 01)

Belle idée que cette coproduction qui fait revivre, le temps d'un disque, l'âme généreuse et à jamais insoumise de celui qui montra le chemin, Glenmor. Enregistré lors de la Fête Nationale de la Langue Bretonne, un an après la disparition du barde de Glomel, le CD rassemble quelques uns des grands noms de la chanson bretonne - Andréa ar Gouilh, Yvon Etienne, Mona Jaouen, Manu Lann Huel, Patrick Ewen, Bernez Tangi, Kristen Nikolaz - et réunit plusieurs des anciens accompagnateurs de Glenmor, de Fañch Bernard à Bernard Benoit. Il en ressort une intense émotion qui atteint des sommets lorsque Katell dit ce beau texte, « Fils, pardonne à ton pére »: «Ils étaient honteux de guerre, la France les fit guerriers, ils étaient pacifiques, solidaires, la France les décora »

Un bel hommage, fort et digne. Digne de celui qui l'a inspiré.

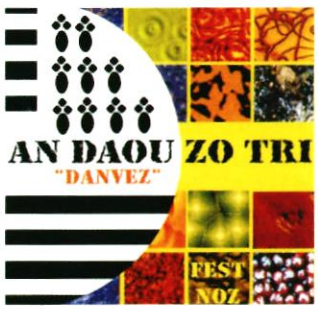


SPONTUS : (An Naer Produksion, 401)

C'est effrayant comme ces six jeunes-là s'y entendent pour vous refiler des fourmis dans les guiboles. A peine le CD est-il posé sur vos platines que voilà, c'est parti, vous ne tenez plus en place. Et le plus épouvantable, c'est qu'ils parviennent sans peine à conjuguer ce dynamisme éreintant avec un sens inné de la mélodie subtile et enveloppante. C'est que, tout petits, ils sont tombés dans le chaudron musical de Mériadec, petite commune du pays vannetais, dont Soïg Sibéril, qui présente le disque, souligne le « bouillonnement culturel ». Voilà pourquoi, ces p'tits jeunots de Spontus - moyenne d'âge, 20 piges à tout casser - nous offrent un album de « grands », qui vient étoffer le catalogue de perles fines proposé par An Naer. Ah ! Ça promet, tiens !

BRUIT:

Depuis les années 70, les cafés-cabarets ont largement contribué à l'essor extraordinaire de la musique en Bretagne. Beaucoup de groupes ou de chanteurs y ont fait leurs premiers pas avant de se faire un nom... Nombre de petits bourgs possèdent leur bistrot musical, facteur d'animation, facteur de vie, tout simplement. Certains ont fermé leurs portes depuis des années mais restent dans les mémoires: qui ne se souvient, par exemple, du célèbre Seizh Avel que tenait notre ami Daniel Thénadey à Confort Berhet. D'autres ont pris le relais, avant tout animés, eux aussi, par l'amour de la musique et l'envie de faire bouger leur quartier, leur commune.Aujourd'hui, ce phénomène breton, unique en son genre, quasiment une institution, est sérieusement menacé. La récente loi anti-bruit vient s'ajouter à toutes sortes de tracasseries pour rendre la vie des tenanciers de cafés-concerts impossible. Si certaines mesures sont sûrement justifiées, leur application au pied de la lettre, administrative, décourage les plus motivés. On voudrait tuer toute vie dans les bourgs que l'on ne s'y prendrait pas autrement... Peut-être faudrait-il cesser de confondre musique et bruit ?



AN DAOU ZO TRI: « Danvez » (Réf MSFBM001)

Quand vos voyages vous mènent du Pays d'Ac'h ou des Montagnes Noires à Bamako ou Rabat, votre inspiration ne peut que s'en trouver enrichie. C'est ainsi que les trois complices d'An Daou Zo Tri - Abalip, Loig Troel et Herri Loquet - marient avec une évidente jubilation rythmes bretons et percussions africaines. La démarche n'est sans doute pas nouvelle mais elle reste toujours aussi réjouissante. N'en déplaise à certains pisse-copie de gazettes que l'on évitera de nommer pour ne pas leur faire de pub, « Danvez» est donc un témoignage supplémentaire de l'étonnante ouverture de la musique bretonne. Percussif, certainement. Persuasif aussl.



LES GORISTES : « Le Jean Rigole» , (Keltia Musique, KMCD102)

Chant de marin ? Chanson à texte ? Comique « troupier»? Tout cela à la fois en réalité, rassemblé sous le terme générique de « chanson brestoise», ce qui en fin de compte résume assez bien la situation. Eh oui, il faut se rendre à l'évidence, la chanson brestoise est bien un genre à elle toute seule et les Goristes en sont, sinon les seuls, du moins les plus dignes représentants.

Disons-le tout net, un groupe qui prend pour cible la Défense nationale et son porte-avions trop court, n'hésite pas à brocarder la culture fric («Allo gwin ») ni à se moquer ouvertement des notables (« Pas troubadours municipaux ») et n'oublie pas, en prime, de pratiquer l'autodérision, un tel groupe ne peut pas être franchement mauvais. Avec les Goristes, c'est même l'inverse qui se passe: ils sont carrément bons. Rien qu'une seule chanson de cet album, délicatement titrée « Les Mange-Merde», me fait m'incliner respectueusement devant Yvon Etienne et ses amis Goristes et leur baiser les pieds: on sent que tout ,ca, c'est du vécu, de l'authentique... A conseiller à tous ceux qui seraient enclins à trop se prendre au sérieux...

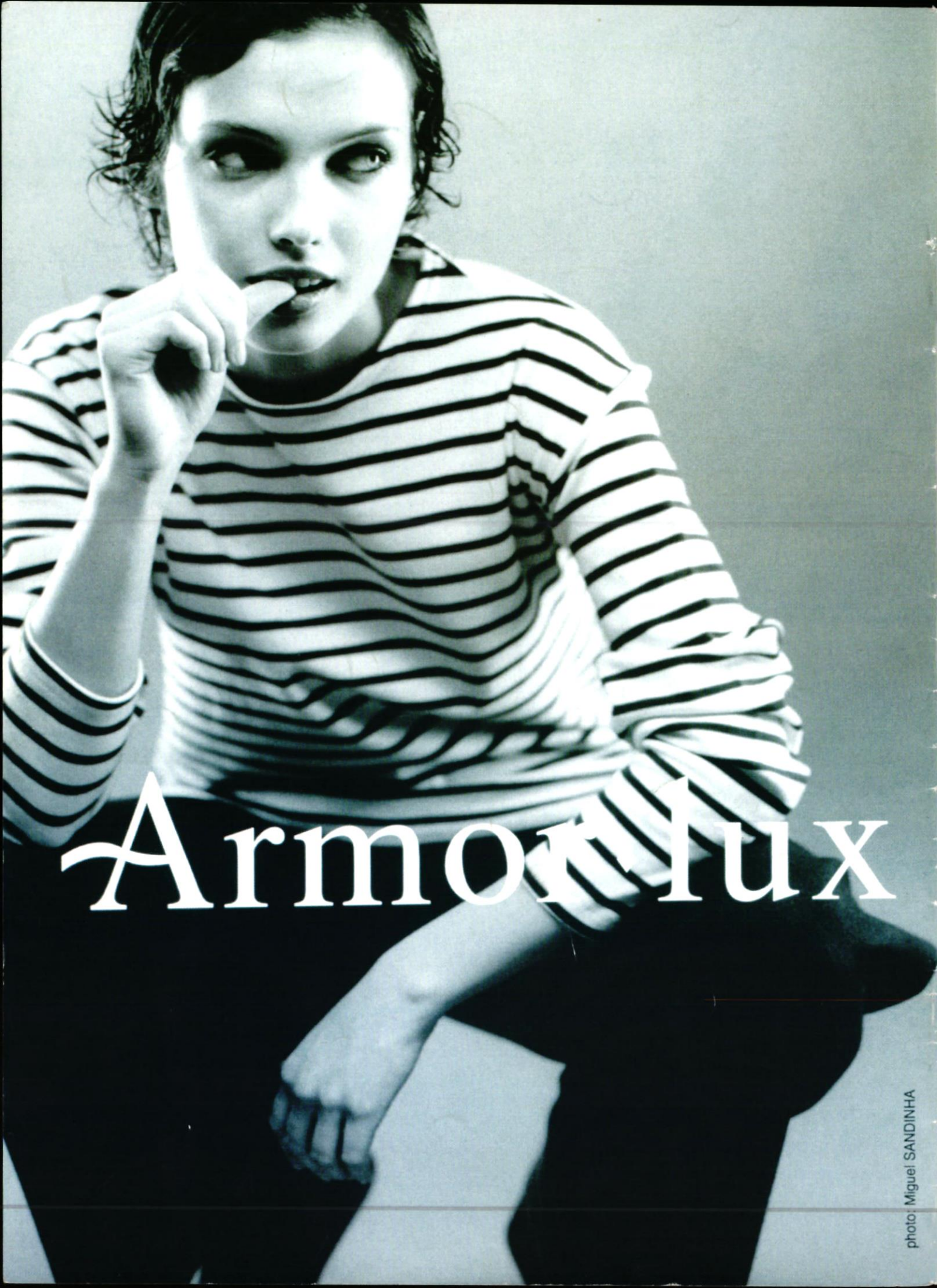


LES SOUILLÉS DE FOND DE CALE : «Spered ar Morueen» (Coop Breizh, SFC 0500)

C'est en formation étoffée que nous reviennent les Souillés de Fond de Cale, avec une nouvelle galette sous le bras. Aux côtés de Jean Claude Morvan, Gilles Pagny et Philippe Noirel, Michel Pinc, Michel Magne et Alain Jézéquel apportent chacun leur (riche) expérience musicale personnelle et contribuent à faire des Souillés LE groupe de chant de marin du pays paimpolais.

Avec « Spered ar Morueen », leur second album, et une chanson comme «L'engagement», signée Jean Claude Morvan, les SoUillés naviguent au plus près des côtes du Goëlo, mais n'hésitent pas non plus à prendre le large avec des classiques du genre, de « Quinze Marins » aux « Filles de New York City » en passant par la fameuse « Gwerz ar Vezhinerien » de Denez Abernot. Avec « La Mélasse Diabolique », les Souillés chantent leur « colére totale » des lendemains de marée noire et nous proposent, avec « La Morue », Une partie de pêche un peu particulière. Entre humour et émotion, avec les Souillés le chant de marin se porte bien!

Pierre MORVAN


Armorlux
photo: Miguel SANDINHA